



PROJET SOCIAL

2025-2028

1. INTRODUCTION

D'un projet d'Espace de Vie Sociale à un projet de Centre Social, le contexte de la démarche.

4. LE DIAGNOSTIC

Le portrait de notre territoire : quels sont les enjeux sociaux et démographiques auxquels nous devons répondre ?

2. LA MAISON SOLIDAIRE

Qui sommes-nous ? Quel est notre fonctionnement ? Quelles sont nos valeurs ?

5. LE PROJET

Qu'allons nous mettre en place et développer collectivement dans les 4 prochaines années ? Avec quels moyens ?

3. LA METHODOLOGIE

Comment avons nous travaillé collectivement pour définir ce projet ?

6. L'EVALUATION

Comment allons-nous suivre la mise en œuvre de notre projet et mesurer sa pertinence, son impact sur les habitants ?

Le SOMMAIRE



Introduction

D'un projet d'Espace de Vie Sociale à un projet de Centre Social, le contexte de la démarche



Notre conception du Centre Social :

A la Maison Solidaire de Kermarron, nous portons une vision particulièrement engagée du Centre Social. En opposition à un espace de production et de consommation d'activités individuelles, nous prôtons une approche collective, profondément ancrée dans la vie locale et en cohérence avec les besoins des habitants au quotidien. Nous concevons le Centre Social comme :

- **Un lieu de vie et d'échanges** : le centre social, au-delà d'être une « structure », doit être un lieu de vie où les habitants se rencontrent, échangent, partagent et construisent ensemble. Il s'agit de créer un espace convivial et accueillant, ouvert à tous, où chacun peut trouver sa place et se sentir valorisé.
- **Un espace de co-construction** : le centre social doit être un espace favorisant la participation et l'implication active des habitants, pour que les projets et les actions soient conçus et mis en œuvre de manière collective.
- **Un lieu d'émancipation** : le centre social doit être un espace d'apprentissage et de développement personnel, en offrant la possibilité à chacun de développer ses compétences, de se valoriser et de s'épanouir dans un cadre collectif afin de se renforcer individuellement et augmenter sa capacité d'agir sur sa vie quotidienne.
- **Un lieu de solidarité** : le centre social doit être un lieu où l'entraide, le partage et le soutien mutuel sont favorisés. Créer du lien social et lutter contre l'isolement sont les fondements du projet.

▪ **Un lieu d'expérimentation** : Nous considérons le Centre Social comme un laboratoire d'idées où les habitants peuvent tester de nouvelles formes de solidarités et de coopérations, en favorisant l'innovation et l'expérimentation de nouvelles pratiques collectives.

LA RICHESSE DES CENTRES SOCIAUX C'EST LEUR SPÉCIFICITÉ D'ACTION QUI S'ADAPTE AUX PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES ET QUI ANTICIPE ET ACCOMPAGNE LES ENJEUX SOCIÉTAUX. (FCSF)

D'un format d'Espace de Vie Sociale à Centre Social : un changement d'échelle justifié par de nouveaux enjeux sociétaux, une demande croissante de la population et un projet en pleine évolution

Le projet de la Maison Solidaire trouve son origine dans le projet d'habitants d'un quartier de Douarnenez, celui de Kermarron. Pendant 25 ans, il s'est articulé autour d'une ambition : faire vivre les solidarités entre habitants du quartier et des environs, tout en étant ouvert à chaque personne qui a souhaité prendre part à ce projet commun.

Au cours de ces 15 dernières années, le projet de la Maison Solidaire s'est peu à peu installé comme un projet de territoire à l'échelle de la ville. Ainsi, par le développement de projets collectifs, par le renforcement du réseau de partenaires, par son implication dans les instances locales et la reconnaissance de son travail par les différents partenaires, la Maison Solidaire a « grandi », s'est ouverte, et s'est positionnée comme un acteur essentiel du territoire. En passant d'une association de quartier à une structure d'animation de la vie sociale à part entière, nous nous appuyons sur 38 années d'expériences et de savoirs-faire collectifs pour affirmer notre légitimité à porter un projet global à l'échelle de Douarnenez, avec l'appui de l'agrément Centre Social.

Les nouveaux enjeux sociétaux sont nombreux, nous devons nous adapter pour contribuer à y répondre, en accompagnant les habitants à partir de leurs préoccupations premières : Pouvoir d'achat, Accès aux Droits, Fracture numérique, Alimentation, Santé, crise démocratique, Droits culturels... C'est à travers ce prisme que nous définissons et mettons en œuvre notre projet.

Aujourd'hui, la Maison Solidaire est engagée dans différents grands projets d'intérêt général en réponse à certains de ces besoins. Les projets se multiplient, l'intensité de travail est croissante, les sollicitations augmentent, notre zone d'intervention s'élargit, les participants sont de plus en plus nombreux, les engagements bénévoles bondissent...

Depuis 3 années, nous nous sommes engagés dans le développement de notre projet, de notre Maison. Cela passe par la concrétisation de nouveaux partenariats, l'entrée dans de nouveaux dispositifs nationaux, la création de nouveaux postes, la contribution à certains programmes de recherche...

Nous considérons aujourd'hui que cette montée en puissance, justifiée et viable, doit être accompagnée et soutenue plus fortement. C'est ce qui nous amène à la demande d'évolution de notre agrément, d'Espace de Vie Sociale à Centre Social, nous permettant de déployer les moyens nécessaires à la pérennisation de cet élan et à la poursuite des projets collectifs d'intérêt général.

Un projet qui s'inscrit dans le cadre d'une dynamique partenariale territoriale

Afin d'être le plus en cohérence avec les temporalités du territoire, nous avons anticipé la demande d'agrément d'une année, avec l'échéance du 1er janvier 2025 au lieu du 1er janvier 2026. En effet, cela permet de s'accorder avec :

- le renouvellement de projet de la MJC CS Ti an Dud et de l'ULAMIR CS du Goyen.

- le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la CAF et Douarnenez Communauté.

Il nous paraissait donc logique de nous adapter à ces temporalités importantes.

Nous nous sommes donc accordés entre nos 3 structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) du territoire pour réfléchir en commun sur la cohérence de nos projets, les complémentarités à développer, les actions communes à mettre en œuvre, l'articulation entre les équipes et notre rayonnement territorial. L'ambition de ce travail est de valoriser nos compétences respectives et de valoriser la plus-value de 3 agréments sur le territoire.

Enfin, nous avons activement contribué à l'évaluation de la précédente CTG et à la préparation de la nouvelle à venir. Etablie sur la base d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) partagée, elle met en évidence un grand nombre de besoins sociaux pour lesquels les structures de l'AVS du territoire peuvent apporter une partie des solutions en partageant nos forces et nos compétences.



La Maison Solidaire

Présentation de notre structure

Maison, car nous voulons cet esprit de famille, où tout un chacun a sa place, toutes générations confondues, et où il fait bon se retrouver.

Solidaire, car c'est pour nous une valeur que nous voulons partager, et que l'entraide est la base de toutes nos pratiques et actions.



FICHE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION :

Création de l'association : 1986 (38 ans)

Siège Social : 29 bis rue Charles de Foucauld 29100 Douarnenez

Siret : 34540368700014

RNA : W294003369

APE : 9499Z

Gouvernance : Collégiale en Assemblée Communautaire

Date dernière modifications statuts : juin 2015

Tel : 02.98.92.31.82

Mel : contact@maison-solidaire.fr

Site : kermarron-maison-solidaire.fr

Affiliation : Fédération des Centres Sociaux de Bretagne

Convention Collective : ALISFA

Agréé Jeunesse Education Populaire 2022-2027

Objet de l'association :

Créer, organiser et gérer collectivement des projets et actions solidaires voulus, conçus, décidés et évalués par les participants adhérents aux présents statuts ; elle vise à mettre en œuvre et à promouvoir toutes les initiatives qui concourent à l'émancipation, aux échanges et au développement des solidarités entre habitants pour contribuer à un mieux-être individuel et collectif ; l'association assure collégalement la gestion de la Maison Solidaire de Kermarron qui est un lieu de rencontre, d'éducation populaire, d'expression citoyenne, de convivialité et d'ouverture au monde dans le respect des valeurs de dignité humaine et de solidarité.

Notre devise :

A Kermarron, Rien d'impossible !



Le Territoire

Douarnenez, ville de légende aux 3 ports, aujourd'hui célèbre pour son Port Musée, son Festival Maritime, ses Gras ou son Festival de Cinéma, est une ville emblématique du Finistère. Elle est rythmée au son des Fanfares, des projets parfois un peu fous comme les régates de bateaux en carton ou autres rencontres originales.

Douarnenez s'est construite autour de la mer, et de ceux qui en vivent. Ville Sardinière, des nombreuses conserveries qui l'ont portée à son apogée jusque dans les années 30, il n'en reste que 3 principales à ce jour. Mais elles sont de renom : Connétable, Petit Navire et Kerbriant. Elles constituent cependant encore un des secteurs d'embauche principaux du territoire. La pêche s'est aujourd'hui marginalisée, et peu de bateaux débarquent à Douarnenez.

Le manque de travail à Douarnenez et ses environs se fait ressentir depuis de nombreuses années. La population décline : nous sommes environ 14000 à y vivre. La population est très hétérogène, socialement parlant. Elle est vieillissante, les familles s'installent moins par manque d'emploi ou de logements accessibles, et les jeunes partent pour leurs études ou pour trouver du travail.

Douarnenez est découpé en quatre quartiers principaux, issus d'une fusion des 4 communes en 1945 : le Centre-ville, Tréboul, Pouldavid et Ploaré. Ce découpage prend une place importante dans la vie sociale du quotidien, certaines "frontières" étant très marquées, d'un aspect historique, géographique ou culturel. Cela impacte également les mobilités d'un bout à l'autre de la ville. L'animation locale doit prendre en compte ces réalités de vie.

Le territoire sur lequel est implantée la Maison Solidaire, se trouve sur les hauteurs de la ville, ce qui a un impact non négligeable également sur les mobilités, avec un dénivelé qui peut vite devenir une contrainte au quotidien.

Ville centre de Douarnenez Communauté (5 communes, 20000 habitants), Douarnenez concentre les principaux espaces de Services Publics (dont un hôpital, et deux cités scolaires Collège-Lycée), commerces et lieux d'intérêt. La présence du Bailleur Social local, Douarnenez Habitat, y est très développée, offrant de grandes cités HLM, (vieillissantes mais intégrant d'importants programmes de réhabilitation) d'une part, et un développement des logements sociaux disséminés à travers la ville.

Implantation de la Maison Solidaire au cœur du quartier de Kermarron



Vue aérienne du quartier de Kermarron
©Douarnenez Habitat



Notre histoire

Notre histoire pourrait prendre naissance à la fin des années 60 avec la construction de la cité HLM de Kermarron sur les terrains d'une ancienne ferme sur un contrefort de Douarnenez, surplombant le Port-Rhu à l'entrée nord de la ville. Mais les immeubles, des rues Maréchal Leclerc et Charles de Foucauld, bien qu'ils portent des traces de leurs résidents, ne sont pas pour autant le cœur de l'aventure.

Nous pourrions dater le début de ce périple à l'ouverture du local social de Kermarron en pied de l'immeuble du 29 bis rue Charles de Foucauld au début des années 70. Dans ce petit espace en sous-sol, ancien garage à vélo, appelé à l'époque « les mètres carrés sociaux » mis à disposition par l'office HLM, quelques animatrices et animateurs financés par la Mairie et la CAF sont venus proposer des activités pour les parents et les enfants.

Mais nous nous sommes accordés à dire que le démarrage de notre aventure collective, bien que les 20 premières années de vie dans la cité de Kermarron sont aussi constitutives de ce qu'est la Maison Solidaire aujourd'hui, correspond à la création de l'association d'habitants en 1986, quand un groupe de jeunes adultes soutenus par leurs parents, dépose officiellement les statuts de « l'association loisirs de Kermarron ».

De cette initiative de départ, nous retrouvons aujourd'hui les mêmes fondements, à savoir : un engagement collectif pour agir sur nos conditions de vie et le soutien de professionnels à nos côtés pour faciliter notre organisation commune. L'objet de notre association a lui évolué puisque des loisirs et de l'animation de quartier à l'origine, aujourd'hui nous oeuvrons à partir des préoccupations, envies et initiatives des habitants dans tous les domaines de la vie et du quotidien.



Notre implantation

La Maison Solidaire rayonne fortement sur le quartier du Grand Ploaré, (dont les cités HLM de Kermarron et Brehuel), mais étend aujourd'hui son rayonnement à différents quartiers de la Ville, parfois à l'inter-communalité, à travers des interventions thématiques.

Notre projet s'appuie avant tout sur un lieu, qui rassemble et incarne l'esprit de ce que nous portons. Ces locaux, au cœur du quartier de Kermarron, sont une base. C'est le seul et unique lieu de vie de ce territoire, dépourvu de commerces et autres espaces collectifs, qui sont répartis plus haut ou plus bas (avec une géographie en hauteur...). Ce lieu est donc important dans le paysage local.

Mais nous disposons également aujourd'hui de différents espaces, sous diverses formes, qui permettent la mise en œuvre du projet : un local d'animation à Brehuel, des Jardins Familiaux, une Place des Possibles, 2 "cabanons" pour les projets four à pain et groupement d'achats, un Atelier pour la Bricothèque...

Nous intervenons également sur d'autres quartiers, de manière itinérante avec le projet "Du marché à L'assiette", à travers l'Accès aux Droits ou le numérique, où bien lors d'évènements thématiques avec nos partenaires.

> voir la cartographie d'implantation située plus bas



Notre Gouvernance

La gouvernance de la Maison Solidaire est un élément clé de son fonctionnement et de sa philosophie. Elle se distingue par une approche résolument participative et collective, où chacun a la possibilité d'être au cœur de la décision.

Depuis 2015, nous avons mis en application un système de gouvernance s'articulant sur 3 instances :

- **L'Assemblée Communautaire** : c'est l'instance décisionnelle et de pilotage de l'association. C'est un lieu d'information, de mise en débat, de réflexion, et de prise de décisions, ouvert à tous ceux qui souhaitent prendre part au projet de la Maison Solidaire (et pas uniquement aux adhérents). Elle se réunit tous les 2 mois. Elle permet de mobiliser et d'engager les participants dans la vie de la Maison Solidaire, qu'ils soient nouvellement arrivés ou impliqués de longue date. C'est un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif et de créer des liens entre les personnes qui s'impliquent dans le projet. Cela garantit que les décisions soient prises en adéquation avec les besoins et les attentes des habitants.
- **Le Bureau Communautaire** : composé de co-présidents, il a pour mission d'assurer le suivi des engagements de l'association, de ses finances, de ses relations partenariales et de la gestion RH. Il est garant du respect des valeurs et de la démarche de la Maison Solidaire, et veille à ce que les orientations prises en Assemblée Communautaire soient en adéquation avec le projet associatif.

- **Les Groupes Projets** : ils assurent l'élaboration et la mise en œuvre des différents projets validés en Assemblée Communautaire. Ils peuvent être soutenus par l'un des professionnels afin de préciser le projet, de lever les freins ou difficultés éventuelles. Ils avancent en cohérence avec le projet global. Ils font régulièrement état des avancées et évolutions en Assemblée Communautaire.



Dans cette organisation, il n'existe plus de Conseil d'Administration.

- **Vie Quotidienne** : Chaque 1er mardi du mois à 17h, c'est un temps dédié pour la réunion d'organisation de la « vie quotidienne » de la Maison. Le but est d'organiser les aspects matériels de la vie quotidienne comme par exemple l'entretien des locaux, les achats à prévoir, les réparations à envisager, l'organisation générale... C'est aussi l'instance pour élaborer le programme d'animation à venir et partager le planning général. C'est également à ce moment que se calent les rencontres pour la présentation d'initiatives / de propositions de partenaires, ou que des demandes ou propositions d'habitants sont partagées pour vérifier qu'elles répondent bien aux axes de travail de la Maison Solidaire.



Pour en savoir plus sur le fonctionnement de nos instances, rendez-vous sur notre site.



A travers cette organisation collective, nous prenons l'engagement d'apporter à tous les participants au projet, la possibilité de prendre part de manière démocratique au pilotage global de l'association et à la mise en œuvre des actions, en faisant en sorte que le pouvoir décisionnel ne soit pas détenu par un groupe restreint de personnes. L'ambition de cette gouvernance s'inscrit dans une visée d'émancipation et de Développement du Pouvoir d'Agir des habitants.

Nous sommes convaincus qu'une gouvernance ouverte, participative et transparente est une des clefs d'une réelle participation des habitants.



Une Assemblée Communautaire peut rassembler 25 à 50 personnes



Nos principes de fonctionnement

La Maison Solidaire, c'est :

- **Un lieu vivant, dynamique**, un espace où les habitants sont au cœur du projet et où les valeurs de solidarité et d'émancipation sont essentielles.
- **Un espace ouvert et inconditionnel** : La Maison Solidaire s'adresse à tous les habitants, sans distinction d'âge, d'origine ou de situation sociale. C'est un lieu d'accueil multigénérationnel où chacun peut se sentir à l'aise et trouver sa place.
- **Une démarche participative** : Les projets et les actions sont conçus et décidés collectivement avec les habitants. Cela permet de répondre au plus près aux besoins, en prenant en compte les réalités temporelles, locales, conjoncturelles... La gestion globale de la Maison Solidaire étant également assurée collectivement et de manière participative, cela permet une réelle implication dans le projet global.
- **Des actions variées et adaptables** : La Maison Solidaire propose une multitude d'actions, d'activités, allant d'ateliers créatifs aux groupes de parole, de découvertes culturelles aux projets d'intérêt collectifs en passant par les jardins familiaux ou des parcours de formations. L'offre est régulièrement renouvelée pour répondre aux envies et aux attentes des habitants.
- **Un ancrage local fort** : La Maison Solidaire est profondément liée à la vie sociale et culturelle de la ville, et travaille en étroite collaboration avec de nombreux acteurs locaux. La forte proximité avec les différents quartiers de Ploare permet de développer des projets cohérents et de renforcer le tissu social local.

Une manière de faire :

A la Maison Solidaire, l'essentiel des actions et projets menés ont vocation à être autonomes dans leur fonctionnement, en s'appuyant sur les ressources de chacun. Par cela, nous entendons le fait qu'ils ne doivent pas reposer sur un portage salarié, d'animation, mais bien être co-portés par les habitants, bénévoles. Nous ne faisons pas de prestation d'activités vendues à l'année, mais nous appuyons sur les compétences et savoirs faire de chacun pour proposer différents ateliers et temps d'animation. Ce qui est proposé se fait soit à partir des propositions de bénévoles, d'association (offre), soit à partir de demandes exprimées (demande). Chacun peut proposer, coconstruire, tester la mise en place de projets, ateliers... Dans tous les cas, cela doit répondre à des besoins et attentes, et correspondre aux priorités définies dans notre projet global. Nous veillons également à ce que ces ateliers soient accessibles financièrement à tous.

Ainsi, certaines actions, certains projets, peuvent s'arrêter n'importe quand : s'ils ne sont plus portés collectivement, c'est qu'ils ne répondent plus aux besoins, ou du moins qu'ils suscitent moins d'intérêt. Bien sûr, les Facilitateurs ont pour mission de vérifier que les outils et modalités organisationnelles ont bien été mobilisés, adaptés...

Il n'y a donc pas de "plaquette annuelle d'activités", mais une programmation évolutive et continue tout au long de l'année.

Ce fonctionnement permet notamment une efficacité dans la gestion des actions et offre la possibilité d'avoir toujours de la place, des espaces, du temps, pour accueillir et expérimenter de nouveaux projets sans être contraints par un calendrier annuel.

L'accueil à la Maison Solidaire :

C'est avant tout un accueil quotidien informel, libre, sans inscription, tout au long de la journée, à tout âge. Le café y est toujours chaud, on y trouve la presse du jour, il y a toujours quelqu'un avec qui discuter, professionnel ou bénévole. On y vient sans raisons précises, juste pour voir du monde, sortir de chez soi, ou demander un renseignement, un conseil, discuter de l'actualité ou d'un projet en cours, faire une partie de Triominos en se racontant le week-end. C'est aussi des activités hebdomadaires, des services, des conseils, des temps de mise en œuvre de projets, de débats, de découvertes culturelles, de sorties, de loisirs.

Actuellement, cet accueil libre est de 27 heures par semaine dans nos locaux principaux, du mardi au samedi. A cela se rajoutent les accueils bénévoles sur le quartier de Bréhuel chaque semaine (6 à 8h). 11 heures hebdomadaires se rajoutent en accueil dans le cadre d'une action spécifique (sans accueil libre en parallèle) : sport-santé, permanences numériques, accès aux droits, accompagnement à la scolarité, groupes projets... Régulièrement, en soirée ou le dimanche, en fonction des projets en cours, des temps d'accueil thématiques sont proposés.

Les jeunes sont accueillis à partir de 6 ans (ou accompagnés des parents si plus jeunes), sur des créneaux définis, élargis pendant les vacances.

Modalités d'adhésions :

À la Maison Solidaire, on n'est pas obligé de payer une cotisation pour franchir la porte et prendre part aux actions. Nous privilégions le principe de libre adhésion, en laissant le temps à chaque personne de découvrir le projet, d'y trouver sa place, et d'y être accueillie autrement que par une formalité administrative. On adhère ensuite par conviction, par soutien au projet et aux valeurs de la Maison Solidaire, si on le souhaite.

Une adhésion unique à 10€ (individuelle comme familiale) est mise en place, valable de janvier à décembre.

Le bénévolat :

Etre bénévole à la Maison Solidaire, ce n'est pas un "statut" que l'on obtient en signant une charte ou tout autre contrat d'engagement. Ainsi, nous n'avons pas de distinctions entre ce que l'on peut souvent définir comme administrateurs, bénévoles actifs, bénévoles occasionnels, usagers... Chacun a la même place.

C'est une rencontre, une envie de partage, de transmission. C'est contribuer à une action, un projet qui nous ressemble, dans lequel on va se retrouver. Chacun s'implique selon ses envies, ses capacités, ses disponibilités, et a sa propre raison de le faire. On prend, on donne, on n'a pas à se justifier. On peut « consommer » une action et être producteur d'une autre. L'engagement bénévole, c'est tous les jours, et cela concerne l'ensemble des besoins de la Maison : accueil, secrétariat, comptabilité, animation d'activité, développement de projets, gestion des lieux, évènementiel...

Nous sommes une association. Une association a vocation à vivre et à fonctionner à travers les personnes qui s'y engagent. Le recours à des salariés vient répondre à un besoin technique et organisationnel. Chaque bénévole apporte une compétence, un savoir-faire, qui ne peut pas se mesurer financièrement. La plupart des actions n'existent que parce que des personnes s'engagent à les faire vivre, volontairement. Sans engagement, pas d'action, pas de projet. C'est pour ces raisons que nous faisons le choix de ne plus "valoriser financièrement" l'engagement bénévole des habitants qui font vivre la Maison Solidaire. Car traduire cela en "Equivalent temps plein professionnel, valorisé au smic" comme c'est la pratique, dévalue plus la richesse et la diversité de l'engagement bénévole plutôt qu'elle ne la valorise.

Nous pouvons cependant rendre visible cet engagement collectif à travers 2 chiffres issus de l'année 2023 : 96 habitants engagés dans le portage du projet, et 3876h de contributions volontaires pour faire vivre ce projet et ce lieu.

L'équipe salariée :



LE NABEC Tugdual*
Coordinateur-Facilitateur
CDI, en poste depuis le 02
avril 2013



BENHAMIDA Myriam*
Coordinatrice-Facilitatrice
CDI, en poste depuis le 1er
septembre 2015



LAURENT Sophie
Conseillère France Service
CDI, en poste depuis le 5
janvier 2023



PAVAGEAU Sonia
Conseillère Numérique
CDD 18 mois depuis le 12
septembre 2023



POUËSSEL Josic
Chargé de mission Coopérative
d'Accès aux Droits
CDD 12 mois depuis le 28
novembre 2023



ROYER Garance
Animatrice de vie
locale, projet
Alimentation
CDD 14 mois depuis le 23
octobre 2024, mi-temps

Soit un total de 5,5 Equivalent Temps Plein au 30 octobre 2024

* Permanents et fonctions historiques de l'association, ils soutiennent l'organisation et la mise en œuvre du projet associatif. Ils ont un rôle de Facilitation plutôt que d'animation, pour accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets, en garantissant un cadre collectif formateur et émancipateur. Dans un souci de cohérence avec le fonctionnement associatif horizontal, ils sont tous deux coordinateurs de la structure, sans lien hiérarchique l'un sur l'autre, et se partagent les tâches d'accueil, d'animation et de gestion.



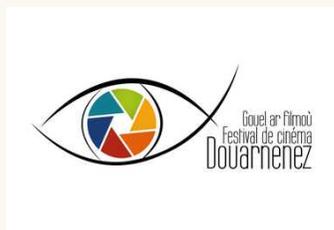
Le réseau partenarial avec lequel nous faisons vivre notre projet

- **Veille Sociale** : à l'invitation du CCAS, nous participons à ces rencontres qui associent les différents acteurs sociaux de la ville, pour échanger sur les problématiques sociales du territoire, mettre en place des actions communes, partager les infos...
- **Accompagnement à la Scolarité** : le groupe de travail CLAS rassemblant la Maison Solidaire, la MJC, la CAF et le service Education de la ville, se réunit 3 à 4 fois dans l'année pour échanger sur la mise en œuvre de ce dispositif, mener en commun des actions, partager les questionnements, permettre aux bénévoles engagés de se rencontrer, de se former...
- **Projet Alimentaire de Territoire** : depuis la mise en place du PAT par Douarnenez Communauté, nous participons de manière régulière aux rencontres notamment autour des questions de "précarité alimentaire", un des axes de ce dispositif. C'est également dans ce cadre que nous participons aux rencontres des Groupements d'Achats du territoire.
- **Convention Territoriale Globale** : cette instance, qui porte la convention de partenariat entre la CAF et Douarnenez Communauté, et par répercussion les différentes structures obtenant des aides financières de la CAF, s'est relancée en 2023 pour établir le bilan de la CTG 2020-2024 et écrire la nouvelle convention à venir.
- **Réseau Parentalité** : La Maison Solidaire, la MJC et l'Ulamir se rencontrent régulièrement pour échanger sur les pratiques, et mettre en œuvre des actions en commun, comme la Semaine de la Parentalité ou autres projets.
- **Semaine Bleue** : la Maison Solidaire est engagée dans le groupe partenarial d'organisation de la Semaine Bleue, qui se réunit régulièrement tout au long de l'année.
- **Accès aux droits et numérique** : La Maison Solidaire anime depuis cette année un réseau partenarial autour de ces questions, et participe aux actions proposées par d'autres acteurs locaux (CDAS, CCAS) mais également des réseaux régionaux, comme le HUB Numérique par exemple.
- **Adhérents à la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne**, nous participons régulièrement aux temps de rencontres, de travail et d'échanges organisés par la Fédé, tout au long de l'année.



Nos partenaires d'action

Ceux avec qui nous travaillons, partageons, construisons des actions, sans qu'il soient financeurs de la Maison Solidaire.



Ulamir du Goyen
Centre Social



L'ordre d'affichage est totalement aléatoire et ne hiérarchise en aucun cas l'importance de ces partenariats.

Nos partenaires financiers

Ceux avec qui nous avons des conventions de financements pour soutenir le projet de la Maison Solidaire. Bien sur, avec certains, le partenariat ne se résume pas à un financement, nous travaillons avec eux tout au long de l'année pour la mise en œuvre des actions.



La méthodologie de projet

Les grands principes de la démarche



Début 2023, nous avons débuté les réflexions sur la possibilité de nous orienter vers une demande d'agrément de Centre Social, notamment en vérifiant que cette piste était structurellement et financièrement envisageable, ainsi qu'en nous rapprochant de la Ville de Douarnenez qui nous a conforté dans la pertinence de cette ambition et nous a assuré de son soutien dans la construction de cette démarche. Quelques échanges préalables avec les conseillers techniques CAF du territoire nous ont permis d'évaluer le travail à mener et de structurer le lancement de la démarche.

C'est donc ainsi que nous avons discuté et validé en Assemblée Communautaire, fin juin 2023, le principe de cette demande. C'est à partir de ce moment que le travail a réellement démarré.

Dès le début, nous sommes partis du principe que le projet de la Maison Solidaire n'était pas à réécrire ou à réinventer, mais qu'il était plutôt à poursuivre, renforcer, affiner, développer, tant dans les objectifs visés que dans les moyens pour y parvenir. C'est donc une démarche de vérification, de renforcement et d'extension de notre projet global que nous avons mené, à partir de l'existant.

Nous nous sommes beaucoup appuyés sur les actions et occasions de rencontres existantes pour venir questionner les uns et les autres sur les évolutions et changements à apporter au projet. Les temps informels, nombreux et essentiels dans le fonctionnement de la Maison Solidaire, ont été importants pour confronter les idées et avis, et mettre en évidence certains points de préoccupations ou au contraire, d'envies fortes d'évolutions.

En plus des temps de rencontres dédiés à la démarche projet, nous avons saisi l'opportunité de temps forts qui rassemblent différentes typologies d'habitants pour colorer cette démarche projet : la traditionnelle Galette des Rois par exemple, le Troc Plants, la Zone de Gratuité... C'est une manière de sensibiliser des personnes un peu plus éloignées de la vie de la Maison à la démarche, sans créer un cadre parfois lourd et difficile à appréhender pour certains.



Un atelier collectif Bilan-Perspectives - décembre 2023

Un autre temps fort de la démarche a été l'organisation de « **Visites Inspirantes de Centres Sociaux** », comme nous avons pour habitude de le faire à la Maison Solidaire : aller à la rencontre de l'autre. Se regarder et se questionner est une chose. Aller voir les autres et se confronter, se nourrir, en est une autre.

Nous avons donc repéré 4 structures du réseau d'après quelques critères : une taille similaire à notre projet (en nombre de salariés, de bénévoles, de budget...), une démarche fortement axée sur la participation des habitants plus que sur la vente d'activités, une conception humaine chaleureuse et participative de l'accueil, ainsi que le portage d'actions et projets originaux, innovants, qui nous parlent. Ce sont donc les centres sociaux de Rosporden, Carré d'As, La Balise dans le Finistère et la Cabanatus dans le Morbihan qui ont été retenus. Malheureusement, pour des questions d'organisation et d'agenda, nous n'avons pas pu concrétiser la visite de La Balise dans la temporalité de la démarche. Nous irons à leur rencontre plus tard.



Rosporden



Auray



Morlaix

Différents groupes d'habitants se sont donc constitués pour aller à la rencontre de ces centres inspirants, avec une trame commune de questionnement et de choses à observer, repérer...

Cela a donné lieu à une restitution commune des 3 visites, ainsi qu'à la sélection et la priorisation d'actions / points d'amélioration pertinents à mettre en place dans le cadre de notre futur projet.

Ces temps ont été très forts, tant par les rencontres que par les inspirations. Cela a permis de mieux appréhender le réseau, de se rendre compte que d'autres partagent les mêmes énergies, préoccupations et questionnements que nous. Enfin, cela rend plus concret la visualisation de notre projet amélioré.

Un accompagnement formatif :

Dès le début de la démarche, nous avons mis en évidence le besoin d'être soutenus et d'être accompagnés sur certains aspects, comme sur la structuration budgétaire d'un projet de Centre Social, mais aussi dans l'évolution des pratiques et des outils Ressources Humaines. Nous avons donc fait appel pour cela à la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne avec qui nous avons conçu une formation adaptée à nos besoins. Une première phase de deux journées de travaux sur ces sujets a donc été proposée aux co-présidents ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe salariée. Nous avons ainsi pu concevoir une projection budgétaire structurée et cohérente, permettant d'affiner les ambitions du projet. Cela a également permis à chacun de maîtriser les enjeux d'un tel budget, de sa répercussion sur l'organisation des Ressources Humaines, et inversement. Différentes thématiques de travail ont été identifiées, qui seront traitées dès 2025, dans le but d'une montée en compétence de l'ensemble de l'équipe associée.

La démarche projet a mis en exergue le besoin d'un espace d'échanges et de discussions sur certains aspects du projet, entre salariés et bénévoles, pour clarifier certaines attentes, certains besoins, certains fonctionnements. **Nous avons donc mis en place un « Bureau élargi »**, qui s'est réuni à 2 reprises, avec un objectif simple : prendre le temps de discuter et de réfléchir collectivement. Sans aucune délibération ni engagement à prendre, sans objectif à définir ou action à engager, cet espace composé d'une douzaine de personnes, bénévoles et salariés, a permis de faire une pause dans la production pour se questionner, analyser, prendre du recul, partager et faire commun dans nos ambitions. Cet espace qui n'est pas statutaire a vocation à perdurer dans le temps pour accompagner la vie de notre projet et nous assurer de ne pas « perdre le fil » de nos ambitions ni de nos valeurs.

Les étapes de la démarche

- Vendredi 23 juin : **Validation** de la démarche de projet CS en Ass Comm
- Jeudi 20 juillet : première **rencontre technique CAF #1**
- Jeudi 26 octobre : Ass Comm : premières projections sur le projet CS + travail sur les **enjeux et attentes** du projet
- Mardi 5 et samedi 9 décembre : Ateliers collectifs **bilan/perspectives** du projet global
- Jeudi 14 décembre : Atelier **bilan/perspectives** du projet Famille-Parentalité-Enfance
- Dimanche 21 janvier : « **Galette et Vœux du Projets** »
- Vendredi 9 février : **réunion partenariale technique** KMS, ULAMIR, MJC, CAF, CCAS
- Samedi 17 février : **Formation budget #1** avec la FCSB
- Mardi 12 mars : **rencontre des directions** KMS/MJC/ULAMIR
- Samedi 30 mars : **Formation budget #2** avec la FCSB
- Mardi 2 avril : **Interasso #1**
- Mardi 9 avril : temps collectif de **préparation et d'organisation des visites de centres**
- Mardi 16 avril : **Visite #1 : Carré d'As**, Morlaix (thématique outils de communication, accueil, caravane à crêpes)
- Mercredi 17 avril : **Visite #2 La Cabanatus**, Auray (thématique cuisine de rue, aller-vers)
- Jeudi 18 avril : **Bureau élargi #1**
- Mardi 14 mai : **rencontre technique CAF #2**
- Mardi 25 juin : Temps d'échanges **projet Famille à Brehuel**
- Jeudi 27 juin : Assemblée Communautaire : **travail sur les axes du projet**
- Mardi 2 juillet : **Interasso #2**
- Jeudi 4 juillet : **Bureau élargi #2**
- Jeudi 11 juillet : **COPIL**
- Eté : **Affinage** des objectifs et actions
Partage du **projet ACF avec les familles**
- 27 Aout : **Visite #3 : Chemin de Faire**, Rosporden (thématique accueil partagé et AllerVers)
- Septembre : **journée Equipe** sur la rédaction du dossier
Derniers collectages sur le **Forum des Assos**
Restitution des visites de centres, intégration des inspirations
Réflexions sur la **politique tarifaire**
Temps d'échanges avec les **acteurs associatifs locaux**
Démarrage de la rédaction du projet
- 15 octobre : **COPIL commun KMS/MJC/ULAMIR**
- Mardi 22 octobre : **Assemblée Communautaire de validation finale**, derniers ajustements

Définition du cadre commun du projet et de ses limites

Une des premières étapes de la démarche a été de travailler sur le "cadre" et les "limites" du projet Centre Social, de manière à s'accorder collectivement sur les ambitions du projet et de proposer un développement dans lequel tout le monde se reconnaît.

Ce travail a donc été effectué collectivement en Assemblée Communautaire, où par petits groupes, chacun a pu exprimer ses attentes et envies, ses craintes et points de vigilance vis à vis du projet global et du fonctionnement de la Maison Solidaire. La restitution commune a permis de valider ce cadre, qui a guidé le travail d'écriture et nous guidera tout au long de ces 4 années.

Les points de vigilance :

- Attention à ne pas dériver vers de la « prestation » et de la vente de service
- Attention à ne pas perdre notre Convivialité en devenant trop grand
- Être en mesure de toujours adapter le projet à l'évolution et aux besoins de la population
- Se préparer au renouvellement des parties prenantes, à la transmission avec de nouvelles personnes
- Maintenir l'intergénérationnel, ne pas cloisonner (espaces communs, actions ouvertes...)
- Assurer une complémentarité avec la MJC de Dz, travailler en confiance et en non concurrence

Les attentes et enjeux, définis collectivement au démarrage de la démarche :

- Faire en sorte que la Maison fonctionne comme aujourd'hui, avec le même esprit d'accueil. Conserver notre fonctionnement collectif, conserver notre ADN intact
- Que la Maison accueille toujours autant de monde et soit toujours dans la dynamique de projets (et ne tombe pas dans la dynamique de vente de prestations et d'appels à projets)
- Acter notre place sur le territoire et sortir de l'image d'une « maison de quartier renfermée sur Kermarron ». Volonté de s'ouvrir plus largement (territoire et population)
- Il faut soulager le personnel et réussir à garder la qualité du personnel
- Plus de passerelles avec les actions petite enfance
- Faire perdurer la place de la Transmission de Savoirs
- Être présent, créer de la vie locale, de l'interaction, des événements, là où il y en a peu actuellement, comme sur Ploare
- Maintenir (et même développer) les « petites choses du quotidien » à la Maison Solidaire, garder la possibilité d'un atelier, d'une action, d'une rencontre sans planifier à l'avance, sans contraintes, avoir toujours de la place pour l'imprévu, l'envie ou le besoin du moment, garder notre capacité de réactivité comme pendant le Covid, ou la tempête Ciaran...





Complémentarités avec le projet de la MJC CS Ti an Dud et l'ULAMIR CS du Goyen

Dès le début de la démarche, le travail de complémentarité avec les deux autres structures de l'Animation de la Vie Sociale du territoire a été évident, à la fois pour une raison de cohérence mais également en vue d'un partage de nos forces et compétences. Bien que chacun de nous ait des missions spécifiques, nous partageons des valeurs et des objectifs communs qui renforcent notre partenariat et notre impact sur le territoire de Douarnenez.

Nos projets visent tous à promouvoir la solidarité et à favoriser l'inclusion sociale. Nous travaillons ensemble pour créer un environnement où chaque habitant, quel que soit son parcours, se sente accueilli et soutenu.

Chacune de nos associations s'engage à accompagner les familles et les individus dans leurs parcours de vie. Nous proposons des services adaptés aux besoins spécifiques de notre population. Ensemble, nous formons un réseau de soutien qui permet de répondre aux défis quotidiens rencontrés par les habitants de Douarnenez.

Nos initiatives visent à dynamiser le territoire de Douarnenez en favorisant la participation des habitants. Nous avons pour ambition de mettre en œuvre des projets qui encouragent l'engagement citoyen et le partage d'expériences. En unissant nos forces, nous contribuons à créer un tissu social vivant et solidaire.

Enfin, nous partageons une approche participative et collaborative dans la mise en œuvre de nos projets. Nous impliquons les habitants dans la conception et l'évaluation de nos actions, afin de nous assurer qu'elles répondent réellement à leurs besoins.

En résumé, nos trois projets sont unis par un engagement commun envers la solidarité, l'inclusion, l'éducation populaire et la dynamisation de notre territoire.

La méthodologie de travail en commun

La méthodologie utilisée pour définir les orientations communes du projet des trois associations, MJC, ULAMIR et Maison Solidaire, a été structurée autour de plusieurs étapes clés. Tout d'abord, deux rencontres ont été organisées entre les administrateurs et administratrices des associations. Ces rencontres ont permis de créer un espace de dialogue et d'échange d'idées, mais aussi d'interconnaissance entre 3 instances de gouvernances renouvelées qui ne se connaissaient pas ou peu.

Pour animer ces discussions, des méthodes participatives telles que le "World Café" ont été mises en place. Cette approche favorise la créativité et la collaboration, permettant à chacun de partager ses idées dans une atmosphère conviviale.

Les échanges ont été centrés sur six thématiques principales : l'alimentation, la jeunesse, la parentalité, la culture, l'accès aux droits et les seniors. En partant de ce que chaque association proposait déjà, nous avons pu identifier les manques et les besoins spécifiques de chacune. Cela a permis de dégager des points communs et des synergies potentielles entre les associations.

Ainsi, cette méthodologie a non seulement permis de définir des orientations communes, mais aussi de renforcer les liens entre les associations et d'enrichir nos projets respectifs. C'est un processus collaboratif qui vise à répondre au mieux aux besoins de notre territoire.

Ces réflexions ont abouti à la présentation de 6 axes de travail communs.

L'ensemble de ce travail a fait l'objet d'une présentation et d'un partage lors d'un Comité Partenarial en octobre 2024.

Le Diagnostic social de territoire

A quels besoins devons-nous répondre ?

Comme précisé en introduction, la temporalité de cette démarche projet se croise avec celle d'autres démarches, comme la mise à jour de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) effectuée sur le territoire, ainsi que le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Ces deux travaux complémentaires, auxquelles nous avons pris part activement, ont apporté de nombreux éclairages sur la situation sociale du territoire et ses enjeux, et les moyens disponibles et mis en œuvre pour y répondre.

L'ABS, réalisée en 2023 en interne par le CCAS de Douarnenez et l'ULAMIR du Goyen, avec le concours du service statistique de la Caf du Finistère, est une mise à jour et un complément de celle réalisée en 2018. Elle apporte les données nécessaires à l'élaboration de ce diagnostic.

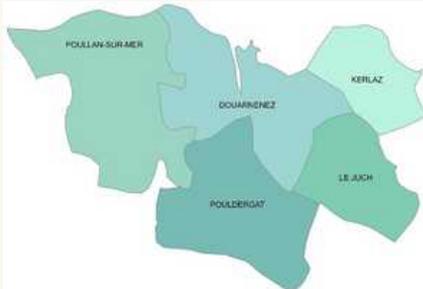
A l'initiative de la Maison Solidaire, l'étude Portrea (Portrait territorial de la relation e-administrative) a également été menée sur le territoire intercommunal.

C'est donc à partir de l'ensemble de ces éléments (ABS, Bilan et renouvellement CTG, Portrea), complété par quelques données INSEE supplémentaires, que nous précisons par des données plus sensibles, issues des échanges avec les habitants et nos partenaires, que nous posons le diagnostic de territoire définissant certaines priorités, confortant d'autres, ou minorant certaines.

L'Analyse des Besoins Sociaux de 2018 avait mis en exergue deux préoccupations du territoire : le vieillissement de la population et la précarisation des ménages.

En 2023, ces réalités sont toujours bien présentes, mais d'autres problématiques sociales sont présentes et sont de plus en plus prégnantes.

La population sur le territoire :

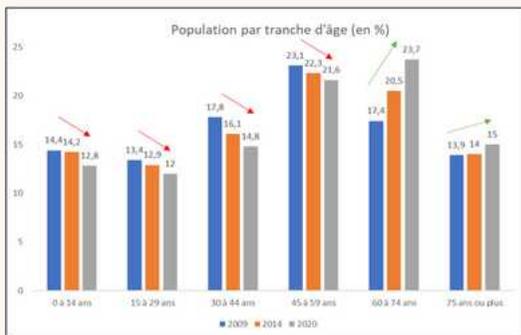


	Répartition des habitants en 2020	
Douarnenez Communauté	18 164	100 %
Douarnenez	13 956	77 %
Poullan-sur-Mer	1 485	8 %
Pouldergat	1 214	7 %
Le Juch	725	4 %
Kerlaz	784	4 %

Douarnenez concentre à elle seule **77 % des habitants de l'intercommunalité**. La population générale sur le territoire est en constante diminution, et est plus forte sur Douarnenez que sur les autres communes, alors que les moyennes départementales, régionales et nationales sont à la hausse.



Douarnenez, un territoire Vieillissant



Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	14 912	100,0	14 208	100,0	14 163	100,0
0 à 14 ans	2 047	13,7	1 823	12,8	1 632	11,5
15 à 29 ans	1 936	13,0	1 883	13,3	1 697	12,0
30 à 44 ans	2 545	17,1	2 154	15,2	2 069	14,6
45 à 59 ans	3 465	23,2	3 095	21,8	2 996	21,2
60 à 74 ans	2 639	17,7	3 069	21,6	3 459	24,4
75 ans ou plus	2 279	15,3	2 185	15,4	2 310	16,3

La population vieillit : les personnes âgées de 60 ans et plus représentent **40 % de la population** (contre 33 % en 2010)

41% de la population douarneniste est retraitée (soit 4,4 points de plus qu'en 2010)

On constate (Insee) qu'à partir de 60 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Nous vérifions largement cela sur le terrain : la proportion de femmes seules de plus de 60 ans est importante.

67% des plus de 80 ans vivent seuls. C'est une observation largement vérifiée sur le parc HLM de Douarnenez.

De nombreuses difficultés de mobilités nous sont remontées par les séniors.



Précarité des Foyers

	Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes	Taux de couverture
Douarnenez communauté	3 608	7 310	40,1%
Douarnenez	3 033	5 726	40,9%
Kerlaz	97	285	36,4%
Le Juch	114	328	45,2%
Poudergat	169	455	37,5%
Poullan-sur-mer	195	516	34,2%

Tableau 4 : Nombre d'allocataires et taux de couverture (Source : Caf, 2022 et Insee, RP 2020)

41% de la population douarneniste bénéficie d'allocations CAF. Cela représente 84% des allocataires de Dzco

Le Taux de dépendance aux prestations CAF est de 20% des ménages Douarnenistes (contre 14 au niveau départemental)

Le taux de Pauvreté s'élève à 14% (contre 10,3 dans le Finistère). Il est essentiellement concentré sur les 30-60 ans.

Le taux de chômage s'élève à 12%

Taux de dépendance aux prestations Caf	
Douarnenez	20 %
Intercommunalité	18 %
Finistère	14 %
Poudergat	10 %
Poullan-sur-Mer	9 %
Kerlaz	8 %
Le Juch	6 %

En 2021, le taux de pauvreté sur Douarnenez Communauté (12,7 %) est supérieur au taux départemental (10,8 %) et ce, pour toutes les tranches d'âge. A l'échelle communale, seules les données de Douarnenez sont disponibles et le taux de pauvreté s'y élève à 14 %.

	Dz Co	Finistère
Taux de foyers à bas revenus	35 %	28 %
Taux de foyers à bas revenus si la Caf ne versait pas de prestations sociales et/ou familiales	58 %	49 %

35 % des foyers allocataires sont des foyers à bas revenus sur Douarnenez Communauté. Parmi ces foyers, 33 % sont des familles avec enfant dont 68 % sont monoparentales, ce qui représente 263 foyers.

Niveau de vie médian par unité de consommation	
Douarnenez	22 000 €
Intercommunalité	22 260 €
Le Juch	22 380 €
Pouldergat	22 570 €
Poullan-sur-Mer	22 800 €
France	23 000 €
Finistère	23 220 €
Kerlaz	24 040 €

En 2021, seule la commune de Kerlaz a un niveau de vie médian par unité de consommation supérieur aux moyennes intercommunale (22 260 €), départementale (23 220 €) et nationale (23 000 €). A l'inverse, Douarnenez a le niveau de vie médian par unité de consommation le plus faible (22 000 €).



En 2021, 2400 douarnenistes vivent en **logement HLM**, soit 18% de la population de la ville (35% des habitants sont locataires, dont 20% en HLM, soit une majorité vis à vis de la location privée)



La demande en **aide alimentaire** a fortement augmenté ces dernières années. Constat largement partagé par les Restos du Cœur (+30% en 2023), l'Épicerie Sociale (où le nombre de bénéficiaires a été multiplié par 4 en 3 ans) et le Secours Populaire (qui constate cette forte demande alimentaire).

Les difficultés à se nourrir correctement sont de plus en plus grandes, arrivent de plus en plus tôt dans le mois.

De nombreux habitants nous font part leur inquiétude sur ce sujet.



Composition des ménages :

Plus de la moitié des ménages est composé d'une personne seule (avec une majorité de femmes seules)

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	7 605	100,0	7 518	100,0	7 917	100,0	14 444	13 836	13 891
Ménages d'une personne	3 569	46,9	3 663	48,7	4 209	53,2	3 569	3 663	4 209
Hommes seuls	1 287	16,9	1 451	19,3	1 642	20,7	1 287	1 451	1 642
Femmes seules	2 282	30,0	2 212	29,4	2 567	32,4	2 282	2 212	2 567
Autres ménages sans famille	130	1,7	150	2,0	79	1,0	281	332	177
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	3 905	51,4	3 705	49,3	3 629	45,8	10 594	9 841	9 504
Un couple sans enfant	1 921	25,3	1 836	24,4	1 830	23,1	3 910	3 702	3 696
Un couple avec enfant(s)	1 350	17,8	1 215	16,2	1 107	14,0	5 100	4 551	4 148
Une famille monoparentale	634	8,3	654	8,7	692	8,7	1 583	1 589	1 660

Les familles monoparentales représentent 8,7% de la population, soit près de 700 ménages. A noter que plus de 16% des allocataires CAF sont des familles monoparentales, essentiellement des femmes.

	2009	%	2020	%
Ensemble	5 139	100	4 863	100
Couples avec enfant(s)	1 952	38	1 597	32,8
Familles monoparentales	681	13,2	799	16,4
Hommes seuls avec enfant(s)	126	2,4	167	3,4
Femmes seules avec enfant(s)	555	10,8	632	13
Couples sans enfant	2 507	48,8	2 467	50,7

Le nombre de familles monoparentales a augmenté entre 2009 et 2020 (+ 17 %). Les femmes seules avec enfant(s) sont surreprésentées parmi les familles

monoparentales (81,5 %) mais la part des hommes augmente entre 2009 et 2020 (+ 2,4 points de %).

A noter que, d'après les dernières données disponibles, la courbe de progression du nombre de familles monoparentales CAF et MSA avec enfants de moins de 6 ans a suivi une trajectoire inverse entre 2020 et 2022 : 116 familles en 2020 contre 88 en 2022.

La part des familles monoparentales parmi les familles allocataires avec enfants (35 %) est bien plus élevée qu'au niveau départemental (27 %) ce qui démontre une précarité plus importante pour ces publics au niveau de l'intercommunalité.



Enfance - Jeunesse

Difficultés des moyens de garde :

La problématique des moyens de garde d'enfants se renforce sur le territoire. De nombreux parents, dont des monoparents disent éprouver des difficultés à faire garder leurs enfants pendant les vacances, surtout l'été. L'absence de famille présente pour prendre le relai impose de faire appel à des « systèmes D », s'organiser avec le voisinage...

Malgré un nombre de naissances domiciliées en baisse depuis 2017, **Douarnenez Communauté est identifiée par la CAF comme un territoire prioritaire en termes de réponses à apporter aux besoins d'accueil.**

D'autres parents, et notamment des mamans, pointent le manque de moyens de garde adaptés pour prétendre à des emplois à horaires décalés (fréquents avec les conserveries)

Les Jeunes :

Le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans diminue depuis 2009 et ce, plus rapidement qu'au niveau départemental.

Le taux de chômage des 15-24 ans sur l'intercommunalité est supérieur aux taux de chômage national et départemental. La commune de Douarnenez a le taux de chômage des 15-24 ans le plus élevé parmi les échelles présentées.

A noter la présence de 2 services d'accompagnements des jeunes sur le territoire : le Service Info Jeunes et la Mission Locale. Ils ont reçu chacun en moyenne 250 jeunes sur l'année 2023.

Taux de chômage des 15-24 ans	
Douarnenez	27,2 %
Intercommunalité	26,2 %
Poullan-sur-Mer	25,5 %
France métropolitaine	25,3 %
Kerlaz	23,4 %
Finistère	23,1 %
Le Juch	22,2 %
Poullergat	19,6 %

Nous constatons un éloignement des jeunes à partir de 13-14 ans. Beaucoup cessent de fréquenter les structures de l'AVS, se renferment, ou se replient sur un « petit groupe ».

Difficultés d'accès à des pratiques culturelles ou sportives régulières, souvent par manque de moyens financiers et par absence de « motivation intra-familiale »

C'est une période où certaines addictions peuvent démarrer.

Nous constatons cependant une bienveillance entre les jeunes dans leurs groupes respectifs, et un certain attachement au territoire.

Attentes exprimées régulièrement d'un « espace jeunes » ouvert le week end et les vacances.



Difficultés d'accès aux soins

Ces éléments se basent uniquement sur des problématiques qui nous sont remontées par les habitants, que nous constatons de manière récurrente et que nous partageons avec nos partenaires.

Malgré l'implantation de l'hôpital sur le territoire, les habitants sont confrontés à 2 problématiques majeures :

- Difficulté d'accéder à un médecin, notamment pour les nouveaux arrivants. Même pour les enfants.
- Quasi impossibilité d'accéder aux soins dentaires : pour avoir un RDV d'une part, même pour des urgences, et pour financer les soins d'autre part, du à des pratiques abusives par certains praticiens. Nous constatons de grandes préoccupations sur la santé dentaire des enfants notamment.
- De nombreuses personnes restent sans couverture mutuelle, même quand ils sont éligibles à la Complémentaire Santé Solidaire.
- L'accès à des spécialistes (cardiologue, kinés...) reste également compliqué, faute de praticiens disponibles sur le territoire.

Les problématiques de mobilité des plus précaires rendent plus compliqué les possibilités d'accéder aux soignants hors du territoire.



Difficultés d'accès aux Droits et au Numérique

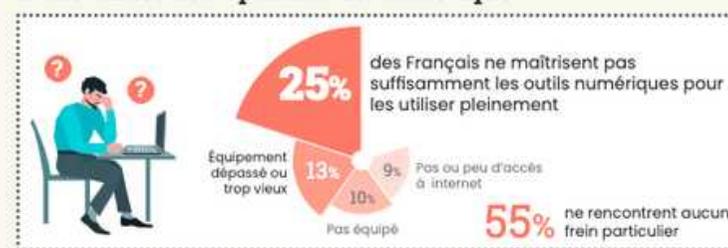
C'était déjà un des enjeux pointé par la précédente CTG et ABS, et un des constats collectifs des acteurs sociaux locaux : les difficultés d'accès aux droits liés au désengagement des accueils publics et de la montée en puissance de la dématérialisation. On parle de **e-vulnérabilité**.

Aujourd'hui encore, avec l'augmentation de la précarisation et des ménages bénéficiaires de minimas sociaux, ce besoin se fait plus criant, et s'étend à une population plus large que les minimas sociaux. Le diagnostic Portrea met en évidence que **41% de la population douarneniste est potentiellement en difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives**.

En 2021, sur le plan national, **15 % des personnes de plus de 15 ans sont en situation d'illectronisme**. Cela représente **1 personne sur 3 chez les plus de 60**.

D'après la dernière étude du CREDOC, **21% des français ont déjà été victimes d'escroqueries ou d'arnaques en ligne**.

Le manque de maîtrise toujours le premier frein à une utilisation optimale du numérique



Un Français sur deux limite son usage du numérique



Baromètre Numérique 2024, CREDOC

Analyse des forces et faiblesses de la Maison Solidaire

Dans le cadre de ce diagnostic de territoire, nous nous sommes également posés la question de savoir ce qui, aujourd'hui, constitue nos forces et faiblesses, pour identifier les éléments que nous devons travailler, développer, renforcer, mais également pour bien repérer les bases sur lesquelles nous appuyer pour construire ce projet.

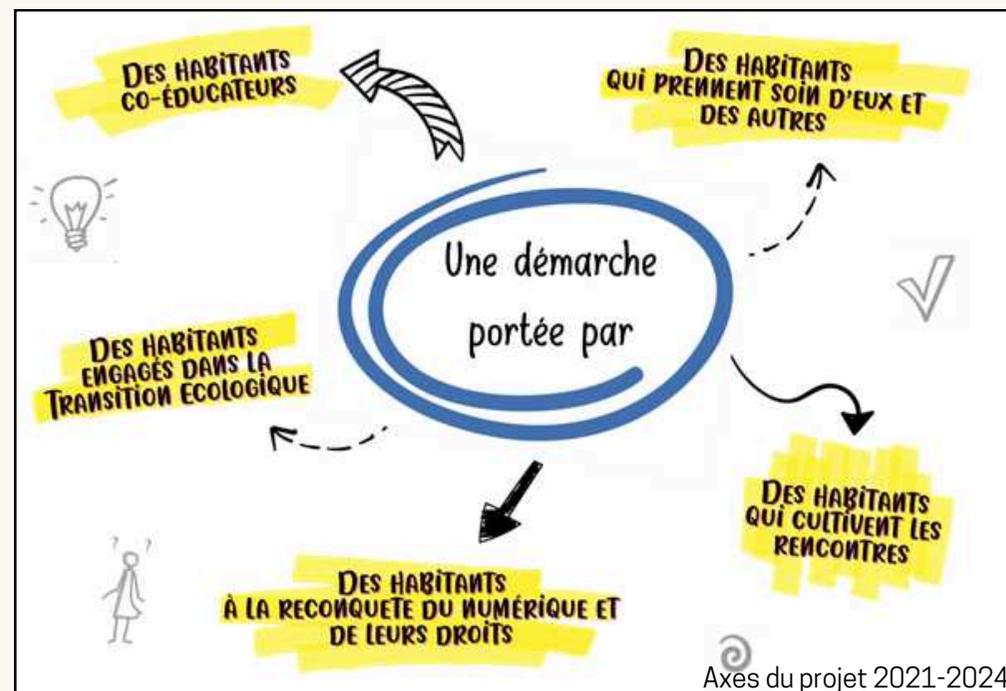
Nos Forces	Nos Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 38 années d'existence et d'expérience ➤ Forte reconnaissance sur le territoire pas les différents acteurs ➤ Notre réseau de partenaires associatifs sur le territoire ➤ Implication dans les instances stratégiques et techniques liées à la vie sociale du territoire ➤ Notre gouvernance ➤ Notre proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de ressources humaines ➤ Fonction accueil pas assez régulière et pas suffisamment structurée ➤ Manque d'outils de communication sur ce qu'est et ce que propose la Maison Solidaire ➤ Locaux trop exigus, manque d'espaces de travail
Les Opportunités	Les Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet Numérique-Accès aux Droits qui a créé une nouvelle dynamique et de nouveaux partenariats solides ➤ Le projet Alimentation qui inscrit la Maison Solidaire dans une nouvelle dynamique territoriale et partenariale ➤ Développement de liens avec de nouveaux partenaires nationaux structurants ➤ Un réseau fédéral fort et soutenant. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contexte financier fragilisé pour les associations et structures d'animation de la vie sociale (difficultés de pérennisation des financements de fonctionnement, logique d'appel à projet) ➤ Forte attente de production de services envers la population ➤ risque de concurrence avec les autres structures de l'AVS du territoire

Le point de départ du projet 2025-2028

Enfin, nous avons posé le regard sur ce que l'on a fait ces dernières années, à partir des axes de travail que nous avons définis sur notre précédent projet en 2021.

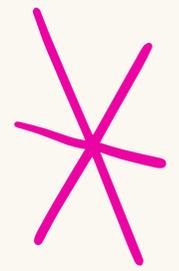
Nous constatons que ces bases, posées collectivement, sont solides, et ont été les fondations d'un projet grandissant, contribuant au changement d'échelle d'action de la Maison Solidaire. Depuis la mise en œuvre de ce projet, les données annuelles de fréquentation sont en hausse (Cf Rapports d'Activités) et notre rayonnement territorial s'élargi.

L'analyse de ce projet et de ce qui a été mené jusqu'ici nous a donc conforté dans l'idée de ne pas tout réinventer, mais bien au contraire de poursuivre le mouvement et de continuer à explorer et développer ces orientations, tout en solidifiant ce que nous avons pu identifier comme fragile.





NOTRE PROJET
2025-2028



ETRE ENSEMBLE : **Accueillir et communiquer** **mieux, plus largement.**

- Structuration d'un accueil partagé
- Travailler sur l'information et la communication
- Développer notre accueil hors les murs, renforcer les actions d'Aller-Vers
- Rester ce que nous sommes

AGIR EN COLLECTIF : **Être solidaires, agir et** **décider ensemble**

- Soutenir les initiatives et projets collectifs d'habitants visant à développer les économies circulaires
- Permettre à chacun d'être contributeur, de monter en compétence, dans une visée émancipatrice

Notre **PROJET** **2025-2028**

FAIRE EN COMMUN : **Expérimenter, coopérer** **et innover pour un** **quotidien facilité**

- Rompre l'isolement, créer du lien social, prendre soin de soi et des autres
- Favoriser les fabriques de démocratie alimentaire
- Lutter contre le non-recours aux droits
- Faciliter l'accès au numérique

CO-EDUCATION : **le projet Animation** **Collective Famille**

- Co-éduquer, une responsabilité partagée
- La Maison Solidaire un lieu ressource pour les familles : accompagner la fonction parentale
- Favoriser la dynamique partenariale avec les acteurs culturels, sociaux et éducatifs

Prendre en compte et **accompagner les** **Transitions Ecologiques** **et Citoyennes**

Cultiver les Rencontres, **renforcer les Droits Culturels**

AXE 1

ETRE ENSEMBLE : Accueillir et communiquer mieux, plus largement.



Un accueil informel à la Maison Solidaire



Priorité n°1 : **Structuration d'un accueil partagé**

A travers cet axe, nous souhaitons faire des questions d'accueil, de communication et du développement territorial de notre action, un objet central de travail, support nécessaire à la bonne réalisation de notre projet global.

A partir de la pratique existante et des éléments de diagnostic, nous retenons 4 priorités :

1. Structuration d'un accueil partagé
2. Travailler sur l'information et la communication
3. Développer notre accueil hors les murs, renforcer les actions d'Aller-Vers
4. Mais aussi rester ce que nous sommes

Pivot central du Centre Social, la fonction Accueil fait partie des fondements de l'Animation Globale. Cette fonction est actuellement assurée de manière non structurée à la Maison Solidaire, répartie entre les professionnels et les bénévoles présents. Depuis quelques temps, avec la montée en puissance des projets développés, il devient difficile de tenir cet Accueil de manière satisfaisante.

L'objectif est donc de créer structurellement un poste de chargée d'accueil à mi-temps, qui sera complété par du temps accueil dédié par le reste de l'équipe.

Création d'un poste d'accueil

Notre vision de la fonction Accueil à la Maison Solidaire :

-C'est avant tout permettre la mise en pratique des valeurs de dignité humaine défendue dans notre réseau, par un accueil individuel, inconditionnel et respectueux. Nous n'accueillons pas d'usagers ou de clients, mais bien des personnes, des habitants du territoire, des partenaires de notre projet collectif.

-C'est garantir un cadre convivial et bienveillant dans l'espace commun, en favorisant l'échange et la rencontre.

-C'est être attentif aux problématiques exprimées, individuellement ou collectivement, par une posture d'écoute active, en proposant au besoin un moment plus confidentiel, et assurer le lien avec le reste de l'équipe voir réorienter vers le partenaire concerné.

-C'est enfin centraliser et diffuser l'information, renseigner sur la vie de la Maison, du territoire, et récolter les besoins, attentes et suggestions exprimées.

Création du poste :

La chargée d'accueil aura pour missions principales d'assurer un accueil physique et « humain » plus qu'administratif, dans les locaux de la Maison Solidaire.

Déploiement horaire visé pour cette fonction accueil : mardi 9h30-12h30 / 14h-19h / mercredi 14h-18h / vendredi 14h-19h. Cette organisation est proposée d'après les constats d'affluence faits lors du diagnostic.

La mise en place de cette fonction sera soutenue par un programme de formation spécifique ainsi que par la participation au groupe métier « Accueil » porté par la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne.

> Voir fiche de poste en annexe.

Quand ? 1er trimestre 2025

Organisation d'un accueil partagé

Parce que la fonction accueil en Centre Social doit être portée collectivement par l'ensemble des parties prenantes, bénévoles comme salariés, il est essentiel de pouvoir définir les rôles et missions de chacun, de réfléchir à une organisation, de créer les outils et procédures nécessaires à la bonne réalisation d'un accueil partagé.

Bien qu'aujourd'hui, chacun prenne sa part dans cette fonction, cela se fait de manière naturelle et volontaire, sans structuration ni suivi spécifique.

Nous souhaitons donc ré-imaginer cet accueil partagé à la Maison Solidaire, en identifiant les besoins et complémentarités entre bénévoles et salariés. Cela passera par des temps de travail collectifs, qui pourront être accompagnés par un intervenant extérieur si nécessaire. A la suite de cela, nous organiserons une formation collective sur mesure pour engager ces nouvelles modalités d'accueil et mettre en place une organisation optimale et outillée.

Nous nous appuierons également sur l'expérience acquise par d'autres centres sociaux du territoire qui ont travaillé cette question et que nous avons déjà commencé à rencontrer dans le cadre de nos « visites inspirantes ».

Quand ? 1er trimestre 2025

Repenser l'espace d'accueil

La configuration actuelle de nos locaux rend difficile la matérialisation d'un espace d'accueil identifié (entrée par un long couloir, qui dessert ensuite l'espace collectif), surtout pour les personnes venant pour la première fois à la Maison Solidaire. Nous avons d'ores et déjà mis en avant un manque de signalisation et d'indications.

Cet espace d'accueil collectif fait cependant régulièrement l'objet d'aménagements, de modifications, opéré par les bénévoles. Entièrement refait en 2016 dans le cadre d'un chantier collectif (peintures, sols, mobilier, aménagements...), une touche de modernisation presque 10 ans plus tard sera nécessaire, à la fois pour répondre aux nouveaux besoins, usages, mais également pour une meilleure appropriation par le collectif d'habitants d'aujourd'hui. En 2005, les locaux ont été agrandis pour répondre à l'augmentation de l'activité et de la fréquentation. Une nouvelle étude d'agrandissement possible pourrait être lancée avec nos partenaires pour répondre à un besoin qui se fait de plus en plus criant.

Il sera également nécessaire de réfléchir à l'aménagement d'un « point » accueil, inexistant à ce jour, sans pour autant le figer sous la forme d'un guichet d'accueil. Ce travail se fera collectivement avec l'équipe et les habitants. Le recours à une aide en design de service pour la définition de cela pourra être envisagée, dans la continuité du travail engagé en 2024 sur l'accueil de l'Espace France Service au sein de la Maison Solidaire.

**Quand ? Année 2025 pour une première phase
de réaménagement / adaptation**



Priorité n°2 : Travailler sur l'information et la communication

Une des faiblesses identifiées de la Maison Solidaire est l'information et la communication. Nous manquons d'outils informatifs et présentatifs, l'essentiel de l'information et de la communication passant par un affichage sur les murs dans nos espaces, et une communication numérique aléatoire. Nous nous basons beaucoup sur la transmission orale, sur le partage d'informations de manière informelle. Si cela fonctionne bien en partie et contribue à l'appropriation collective du projet de la Maison, c'est parfois trop léger pour les nouvelles personnes, nouveaux bénévoles, et nouveaux salariés.

Développer nos outils de communication pour une information facilitée et accessible à tous

Dans le cadre du travail sur l'accueil qui sera mené, mais pas uniquement, nous souhaitons travailler sur la réalisation de différents documents, plaquettes et autres, rendant plus lisible, diffusable et compréhensible ce qui est fait à la Maison Solidaire, et comment y prendre part :

• **UNE PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DE LA MAISON SOLIDAIRE**

L'idée n'est pas d'en faire un livret annuel d'activités et de prestations, ce qui ne correspond pas à la logique et à l'esprit du projet, mais bien un objet simple et accessible de présentation de la Maison, de ce qu'on y trouve, de qu'on peut y apporter, des informations pratiques... à destination de l'ensemble du public et des partenaires.

• **UN FEUILLET BIMENSUEL OU TRIMESTRIEL PRÉSENTANT LES ACTIONS ET PROJETS À VENIR**

Là encore, de nombreux retours nous ont été faits concernant la difficulté d'avoir une vue d'ensemble sur les actions programmées. Dans notre fonctionnement, tout est affiché sur les murs et sur le planning hebdomadaire et mensuel. Mais comme une des particularités de la Maison est de pouvoir proposer différentes actions ponctuelles, en fonction des propositions bénévoles, il n'y a rien de répétitif, ni de fixé bien en avance. L'idée est donc de mieux anticiper ces actions, et de regrouper tous les rendez-vous dans un feuillet, dont la fréquence de parution reste à définir, à tester, mais qui serait disponible en version papier et numérique pour que chacun puisse avoir l'information en amont et mieux avoir connaissance de l'ensemble des propositions. Cela pourra s'appuyer sur la réunion mensuelle de Vie Quotidienne pour son organisation.

• **COMMUNICATION NUMÉRIQUE**

Nous envisageons enfin la structuration d'un canal de communication numérique (en plus de la newsletter, qui donne une information généraliste sur la vie de la Maison). C'est une demande que nous avons de plus en plus, et qui peut être accompagnée dans le cadre des ateliers numériques. Cela peut passer par une application de messagerie (Whatsapp ou autre) avec des groupes thématiques, ou des applications spécifiques (Moncentresocial.FR). Il a cependant été mis en avant la nécessité de maintenir en parallèle toutes les formes d'affichage papier (Halls d'immeubles, interne, partenaires, flyers...) pour ne pas rajouter une pierre à l'édifice de la fracture numérique et des inégalités que cela produit. Nous tenons également à maintenir l'aspect « humain » de la communication, en invitant comme cela se fait aujourd'hui les personnes à venir s'informer sur place, autour d'un café. Cela pourra être renforcé par la création du poste d'accueil.

• **DES OUTILS QUI AIDENT À S'APPROPRIER, PRÉSENTER ET TRANSMETTRE LA DÉMARCHE DE LA MAISON SOLIDAIRE**

En parallèle des outils de communication et d'information à destination du public, nous avons mis en évidence le besoin d'outiller les nombreux bénévoles qui s'investissent pleinement dans la vie de la Maison Solidaire, dans le portage de projets et l'animation d'actions. Avec la multiplication des projets, l'arrivée de nouveaux bénévoles se fait tout au long de l'année.

Etre bénévole à Kermarron, ce n'est pas simplement assurer une tâche d'intérêt individuel sans se soucier du projet global.

Si de nombreux travaux collectifs sur l'historique de la Maison, ses valeurs, son ADN, son fonctionnement, sa démarche, sa gouvernance... ont été réalisés, ils ne sont pas ou peu capitalisés, valorisés, rendus accessibles.

Il est donc nécessaire de produire ces documents, supports à une meilleure appropriation de la démarche de la Maison Solidaire, pour une meilleure transmission in fine.

Cela repose donc la question de l'accompagnement de l'engagement bénévole dans notre structure. A l'image de ce que nous avons pu voir se pratiquer dans d'autres centres, il faudrait imaginer des temps de regroupement des bénévoles engagés, pour se renforcer, se questionner... et porter ainsi une démarche commune, partagée, de la Maison Solidaire.

Création d'un « petit journal »

L'idée d'un « petit journal » a régulièrement été citée lors des échanges autour du projet de Centre Social. Déjà expérimenté en 2020 lors du premier confinement covid avec 3 numéros qui ont rencontrés un franc succès, tant par les contributeurs que l'intérêt des lecteurs, ce projet rassemble plusieurs dimensions et répond à différentes attentes :

- c'est un moyen d'information sur ce qu'il se passe à la Maison Solidaire, de mise en valeur des actions menées, de présentation des projets en réflexion, de partage de connaissances...

- c'est un moyen d'interpeller la population lectrice sur différentes thématiques
- c'est une forme supplémentaire de participation des habitants à un projet collectif, même pour des personnes qui ont des difficultés à faire groupe, en apportant une contribution individuelle à un travail collectif.
- c'est une nouvelle porte d'entrée, qui permet à chacun d'apporter son savoir, son savoir-faire, de prendre la place qu'il souhaite dans le projet [écriture, reportages, photos, illustrations, mise en page, distribution...] et peut se faire de manière intergénérationnelle.
- c'est un objet concret de travail pour le développement des compétences numériques, et qui peut également s'inscrire dans les actions pédagogiques portées à destination des enfants et des jeunes.

Les premières réflexions sur ce que pourrait être cette production, comment l'organiser, le faire vivre et le partager, ont démarré en septembre 2024. Des rencontres avec des centres porteurs de projets similaires (La Balise à Concarneau, Carré d'As à Morlaix...) pourraient être envisagées pour s'inspirer, partager, se renforcer.



L'ensemble de ce travail autour des éléments de communication interne comme externes intégrera une valorisation des différents travaux collectifs réalisés autour de notre ADN (2020) et de notre Démarche (2022) pour ne pas laisser ces réalisations sans suite. Conscients du temps et de la technicité que ce type de mise en forme requiert, nous ferons appel à un prestataire extérieur pour nous accompagner dans l'ensemble de ces productions.



Un temps convivial sur le quartier de Brehuel

Priorité n°3 : Développer notre accueil hors les murs, renforcer les actions d'Aller-Vers

Avec le développement de notre projet depuis quelques années, s'est posé le problème de notre capacité d'accueil dans les locaux de la Maison Solidaire, et la centralisation quasi exclusive des actions et temps de rencontre dans cet espace. Bien que nous ayons une action de proximité régulière hors les murs (notamment via les jardins familiaux, la Place des Possibles, le local de Brehuel), nous souhaitons pouvoir intervenir sur un territoire plus large, en gardant l'esprit de proximité et de familiarité avec les territoires et la population.

Ce travail a commencé progressivement depuis 2022, ce qui a d'ores et déjà permis de toucher un public plus large qui n'aurait pas pris part aux actions de la Maison sans cela.

Bréhuel : Poursuivre l'accompagnement sur le local, expérimentation de l'auto-gestion du lieu

Depuis une quinzaine d'années, la Maison Solidaire bénéficie d'un local d'animation sur le quartier de Bréhuel (88 logements), mis à disposition par le bailleur Douarnenez Habitat. Cet espace permet aux habitants du quartier de se retrouver, avec un fort volet d'intervention auprès des familles. Cet espace est un lieu favorisant les dynamiques collectives des habitants, qui a d'ailleurs été à l'origine de plusieurs projets d'amélioration de la qualité de vie sur ce quartier, donc récemment le réaménagement complet des espaces verts et conviviaux en partenariat avec le bailleur.

Si cet espace a d'abord été fortement accompagné par la présence régulière de professionnels sur le quartier, il s'organise depuis quelques années autour d'une gestion autonome par les familles grandissantes.

Nous accompagnons donc le groupe dans la gestion de ce lieu, qui est destiné à l'ensemble des habitants.



Les questions d'Aller-Vers peuvent paraître simple, mais s'engager réellement dans cette démarche, sur des nouveaux espaces publics où on n'est pas repéré ni identifié, implique de concevoir une démarche spécifique et adaptée. C'est pour cela que nous nous inscrivons dans le chantier DPAller-Vers de la Fédé, et que nous avons participé à un séminaire professionnel au Til Lab sur le sujet. La Campagne d'Accès aux Droits itinérante mise en œuvre en octobre 2024 est une expérimentation grandeur nature inspirante.



Ploaré : développer notre intervention sur ce territoire central

Le quartier de Ploare, sur les hauteurs de Douarnenez (faisant partie du Grand Ploare), est une zone de vie importante, mélangeant du logement social, du logement résidentiel, des petits commerces de proximité, une grosse école, le centre de loisirs, ainsi que quelques équipements sportifs. Le « quartier Neuf », construit après-guerre sous le modèle des Castors, est actuellement en pleine mutation, entre un vieillissement d'une partie des propriétaires et le fort rajeunissement des nouveaux propriétaires, souvent des familles avec des revenus modestes à moyens.

Quelques associations proposent des activités de loisirs (comme les Magnolias à destination des séniors, ou le Comité des Fêtes qui organise quelques évènements au cours de l'année). Un marché de producteurs est également organisé chaque mardi matin par la Ville, depuis le printemps 2024. Mais il n'y a à ce jour, que peu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de se rencontrer et de construire des projets collectifs, aucune structure n'intervenant spécifiquement à Ploaré.

C'est l'objectif que nous nous fixons avec le développement de ce projet : être présent sur ce quartier, proposer des temps d'animation et de rencontres divers et thématiques, tout au long de l'année, et construire des actions à partir des envies, besoins et propositions des habitants.

Quels Moyens ?

Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur les habitants que nous connaissons, sur les commerces et la dynamique du marché, sur l'attractivité de l'école, sur les associations intervenant localement... Des locaux municipaux sont aussi existants. Il n'est pas envisagé pour le moment de s'appuyer sur un lieu fixe et identifié, mais plutôt de « vadrouiller » à travers les différents espaces du quartier, en imaginant des dispositifs mobiles d'animation, évoluant en fonction des saisons et du projet. L'action des « Marchés à l'Assiette » sera également un des outils de développement de notre présence à Ploare, tout comme le projet Numérique et Accès aux Droits. Le poste d'Animation de la vie Locale pourra se renforcer pour soutenir ce rayonnement en complémentarité avec la référente Famille.

Quand ?

Démarrage en 2025 avec l'identification de la Maison Solidaire sur le quartier au cours de quelques actions « visibles » ; 2026 création d'un réseau d'habitants et test d'actions, structuration de l'intervention en 2027-2028



Présence thématique sur d'autres territoires

Depuis peu, nous nous sommes engagés dans un projet de « décentralisation » de nos actions thématiques, avec notamment des ateliers numériques et des permanences France Services sur d'autres quartiers, dans les espaces de la MJC, de l'Ulamir ou de la Mairie (voir carte d'intervention). Cela répond à un besoin fort des habitants, permet de rendre plus accessible et visible ces actions, et vient palier les problématiques de mobilités que peuvent rencontrer certaines personnes.

C'est également le cas depuis 2024 sur les projets alimentation avec l'essaimage des actions « du Marché à l'Assiette », qui consiste à aller de quartiers en quartiers, en bas d'immeubles, proposer des petits marchés de produits locaux et des repas collectifs, à prix libre, qui ont pu se faire à Tréboul, Pouldavid, et au Centre-Ville en plus de nos territoires d'interventions habituels.

Nous souhaitons donc pouvoir maintenir, à minima ces délocalisations thématiques, voire même les développer en partenariat avec les autres acteurs locaux. De nouvelles actions pourraient trouver un intérêt à cet essaimage et profiter ainsi à un maximum de personnes.

Cette priorité s'articule pleinement avec le travail en partenariat et en complémentarité lancé avec la MJC et l'ULAMIR.

Priorité n°4 : Rester ce que nous sommes

Parce que développer notre projet ne veut pas dire tout faire évoluer et vouloir tout changer, nous faisons de la conservation de certaines pratiques un enjeu fort de ce projet global, en accord avec le cadre de pré-projet posé collectivement au démarrage de la démarche. C'est pourquoi nous nous fixons de rester :

- **un lieu de proximité, convivial, ouvert** en gardant la possibilité de venir à la Maison Solidaire librement, sans raisons ni rendez-vous, en ne dispersant pas nos ressources.
- **un lieu d'accueil libre et inconditionnel** en continuant à accueillir chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge... sans jugement
- **un lieu intergénérationnel**, non cloisonné en maintenant ce principe d'espaces partagés et d'actions ouvertes à toutes les tranches d'âges
- **un lieu, d'écoute, de partage, de soutien**, en assurant une disponibilité des équipes et à travers une posture d'écoute active
- **un lieu ressource** où chacun peut trouver l'information, le conseil, l'aide qu'il nécessite

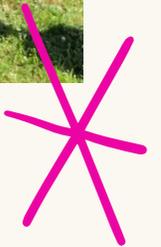


AXE 2

FAIRE EN COMMUN : Expérimenter, coopérer et innover pour un quotidien facilité



La chorale de la Maison Solidaire - juin 2024



Priorité n°1 :

Rompre l'isolement, créer du lien social, prendre soin de soi et des autres

Au cœur de nos projets successifs, cette priorité nous anime depuis toujours et cadre bon nombre de projets et d'actions que nous menons. Pour autant, les réalités de chacun évoluent, les conditions de vie changent, les approches également. Il faut donc constamment réapproprier notre démarche et nos modalités d'action, s'adapter aux publics, aux situations, à l'émergence de nouvelles problématiques et attentes.

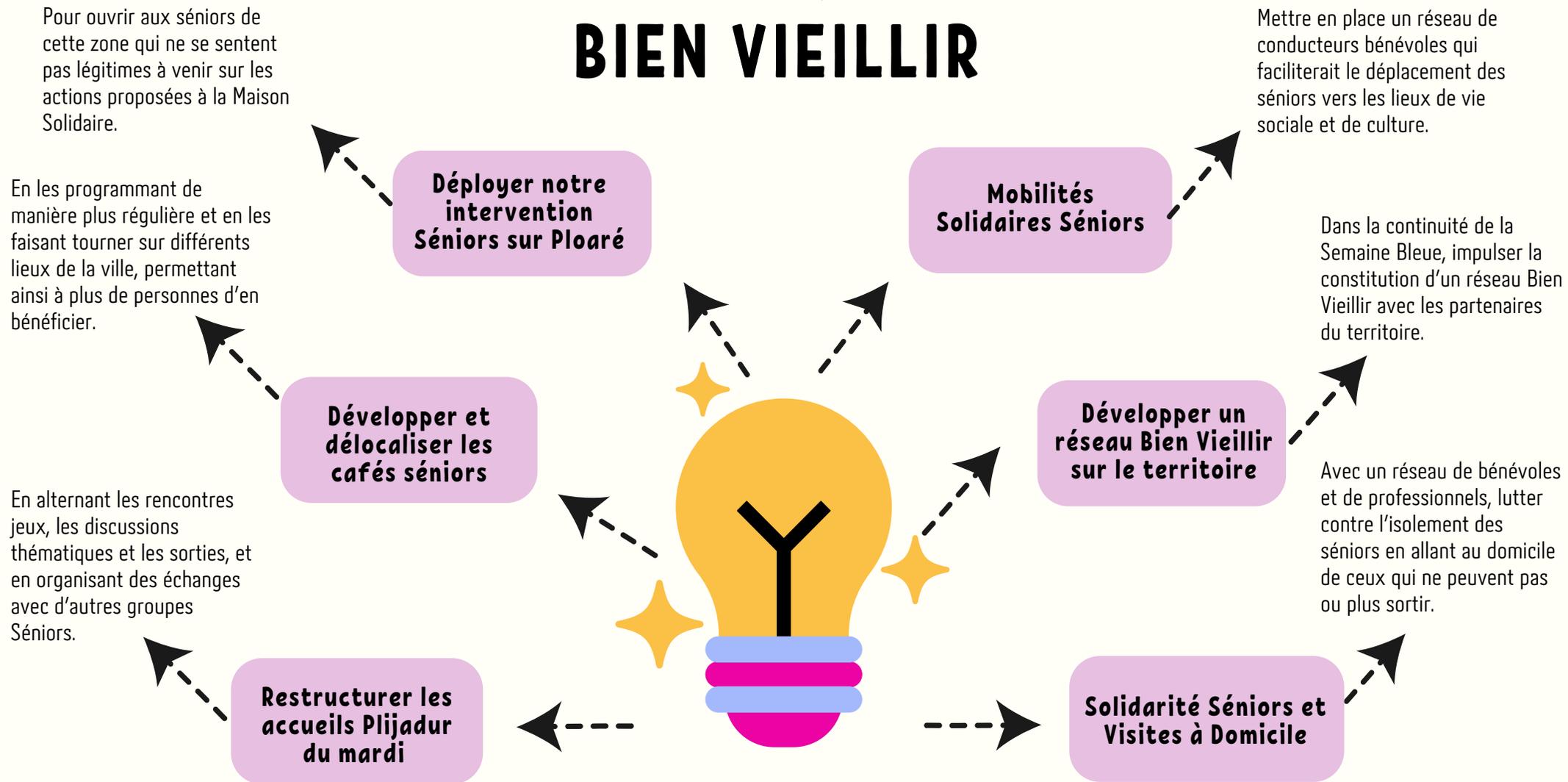


A travers cet axe, nous posons un double objectif : prendre en compte les évolutions sociétales, pour les accompagner et faciliter le quotidien des habitants, et répondre aux enjeux de cohésion sociale.

A partir de la pratique existante et des éléments de diagnostic, nous retenons 4 priorités :

1. Rompre l'isolement, créer du lien social, prendre soin de soi et des autres
2. Favoriser une démocratie alimentaire
3. Lutter contre le non recours aux droits
4. Faciliter l'accès au numérique

BIEN VIEILLIR



Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui, c'est un fait, nous devons faire face au défi démographique du vieillissement de la population en cours et à venir.
Parce que beaucoup de séniors subissent aujourd'hui sur notre territoire un isolement social, ayant des conséquences directes sur leur santé et sur l'autonomie.
Parce que pour Bien Vieillir, il faut être accompagné, avoir du lien, un but.

Comment ?

En étant à l'écoute des habitants, en fin d'activité, en début de retraite ou plus tard.
En innovant dans nos pratiques et nous adaptant aux nouveaux besoins.
En nous appuyant sur le réseau d'acteurs associatifs et institutionnels du territoire.
En visant la création d'une véritable Mission Vieillesse sur le territoire

SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

En ayant tout au long de l'année différentes propositions de pratiques et de découvertes accessibles à tous.

Cela passe par des temps privilégiés et bienveillants adaptés aux publics : groupes de parole, sophrologie, coiffure, chant, répit parental...

Pour des personnes qui n'y vont pas ou plus. En passant par des piscines privées, des séances adaptées, des tarifs avantageux...

Faciliter l'accès à la piscine

Diversifier les actions Bien-Être Estime de soi

Développer l'Activité Physique Adaptée

Aménagement d'un « parcours santé » adapté

Développer les actions prévention santé

Projet vélo

Lancer la réflexion sur l'aménagement d'un parcours santé adapté aux abords du quartier de Kermarron, permettant à chacun de se balader tout en pratiquant une activité physique au grand air.

Dans la continuité de ce que nous avons lancé en 2024, nous souhaitons multiplier les temps de prévention santé au sein de la Maison Solidaire, au cœur des quartiers.

poursuivre les sorties à vélo, concrétiser le projet de séjours itinérant à vélo, déployer notre station de réparation sur le quartier...

Pourquoi ?

Parce qu'aller bien, cela dépend d'une multitude de facteurs. Mais nous pouvons agir sur notre santé, qu'elle soit physique ou mentale, à travers différentes actions simples et accessibles. Prendre soin de soi n'est pas si simple quand on est enfermé dans un quotidien complexe, qu'il soit familial, professionnel, personnel... Parce que le faire en collectif, dans un cadre bienveillant et rassurant, c'est toujours plus facile.

Comment ?

En créant les conditions pour aborder les questions de santé et de bien-être, à travers d'autres actions et rencontres, dont les temps informels. En travaillant la confiance, le respect de la personne. En nous adaptant à chaque type de public, tout en favorisant l'intergénérationnel. En nous appuyant sur le réseau d'acteurs de la santé, associatifs et institutionnels du territoire, mais aussi sur le Contrat Local de Santé.

LOISIRS, DÉCOUVERTES

A la journée ou demi-journée, favoriser les escapades locales, balades, visites, rencontres d'autres collectifs... en petit groupe, à 1 ou 2 fourgons, sans coût ni logistique lourde.

Rendre plus régulier les «petites sorties»

D'octobre à avril, pérenniser un accueil thématique et divertissant à la Maison Solidaire, 1 dimanche par mois : spectacle, projection, concert, animation... pour rendre les week-ends un peu moins long !

Renforcer l'animation d'un dimanche par mois

Renforcer le lien entre le Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs hébergé à la Maison Solidaire pour enrichir les propositions.

Réseaux d'Echanges

Pourquoi ?

Parce que les loisirs et activités, c'est une des portes d'entrée du Centre Social. Cela permet à de nombreuses personnes de franchir la porte plus facilement, prendre une place "facile", découvrir l'environnement et pouvoir par la suite s'investir sur d'autres projets.

Parce que c'est une manière de lutter contre l'isolement, que l'activité à caractère plus ludique est un prétexte pour beaucoup d'habitants qui n'osent pas.

Les habitants ont des talents à partager

Couture, loisirs créatifs, chant, photo... de nombreuses compétences sont à partager au cours d'ateliers "en toute simplicité". Faciliter leur organisation, accompagner les habitants qui souhaitent se lancer dans l'animation d'ateliers.

Développer les Temps Forts de quartiers

Animations musicales, scènes ouvertes, apéros d'été, cuisines en bas d'immeubles, Village de Noël... Volonté de multiplier la programmation de ces événements thématiques qui rassemblent.

Auto-financer

ces action pour minimiser leurs couts et s'assurer qu'elles soient bien accessibles à tous

Comment ?

En s'appuyant sur les compétences et les savoirs de chacun, du réseau
En privilégiant les actions peu couteuses, non commerciales
En mettant en valeur notre environnement et notre patrimoine local
En soutenant ceux qui le souhaitent dans la proposition et la co-animation d'actions



Un "Marché à l'Assiette" sur le quartier de Bréhuel - juillet 2024

Priorité n°2 :

Favoriser une démocratie alimentaire

La question de l'alimentation tient une place centrale au sein de la Maison Solidaire et depuis très longtemps : création de la cuisine en 2010, groupement d'achats initié en 2013, place des possibles avec le four à pain en 2018.

La crise sanitaire est venue mettre en lumière l'augmentation du coût de la vie en particulier pour les produits alimentaires. Une situation qui s'aggrave : l'accès à une alimentation de qualité est de plus en plus difficile. C'est une problématique complexe et le collectif a trouvé les moyens d'être accompagné par une sociologue Nadine Souchard, dans le cadre du dispositif Recherches et société financé par la région Bretagne jusqu'en 2025.

Nadine contribue à soutenir notre démarche qui se donne pour enjeu de faire avec les personnes concernées par cette problématique.

Les fabriques de démocratie alimentaire, c'est :

- Du **Grain à moudre** : participer à une conférence, un film qui nous accompagne dans la compréhension de ces questions.
- Notre **PAAC** : des actions en Proximité pour l'Accessibilité d'une Alimentation avec le Collectif.
- Des **ateliers Papote Popote** pour échanger, débattre, décider ensemble.

C'est dans ce cadre que nous avons démarré le "Marché à l'Assiette", l'été 2023. Cette initiative a été reconduite cet été en allant sur d'autres quartiers que ceux de Kermarron et de Bréhuel (devant le CCAS, à Pouldavid et sur le quartier de Kerguesten). Cette initiative, en partenariat avec le CCAS a mobilisé la MJC CS, le groupement d'achats de Kerguesten, des collectifs plus informels comme la Kantine du 24, le Champs Collectif... Chaque mercredi, il était proposé un marché de légumes de producteurs locaux, un atelier cuisine participatif pour réaliser un repas à 2€ pour 50 personnes qui sera partagé à midi après le marché. C'est un marché qui propose le prix libre. L'action a été financée dans le cadre du PAT. Cette initiative contribue à l'accessibilité d'une alimentation de qualité qui s'organise avec les personnes concernées. Elle va être reconduite par un marché par mois cet hiver et un marché une fois par semaine pendant l'été. La suite du marché à l'assiette a été rendue possible avec un financement de la DRETS pour 2024/2025 qui nous a donné la possibilité de financer un poste à mi-temps.

LE MARCHÉ À L'ASSIETTE DE DEMAIN

Communiquer pour mobiliser

- Faire du porte-à-porte
- Retravailler l'affiche
- Communiquer les dates dans les quartiers avec des cartes et affiches
- Faire un sondage sur les lieux et informer sur le marché à l'assiette d'hiver
- Inviter ses voisin-es avec une carte postale

Cultiver le lien social et l'aller vers



Un marché à l'assiette par mois en hiver et un par semaine l'été



Le lien au vivant et à la terre

Faire réseau autour de la démocratie alimentaire

- Refaire un repas avec les maraicher-es
- Favoriser le lien avec la Kantine du 24 et s'entraider
- Renforcer les liens de solidarité paysanne (glaner, aider, apprendre)

S'implanter dans les quartiers

- Poursuivre l'itinérance en allant de lieu en lieu
- Présence répétée dans les quartiers pour créer du lien avec les habitant-es
- Le choix des quartiers
- Partir de l'existant sur chaque quartier

- Aller-vers les ancien-nés
- Faire participer les jeunes de la MJC
- Ramener les gens par l'amour et le jeu
- Se nourrir par la culture (cinéma, jeux, théâtre, chants, lecture, contes...)
- La place des enfants
- Ateliers théâtre-cuisine avec les enfants

Nourrir les cuisines pour rencontrer toutes les personnes

Investir le dehors

- Concevoir une cuisine mobile (ou Mobil'âne)
- Cuisiner hors les murs
- Du matériel adapté

Faciliter la logistique

- Se rendre visible sur l'espace public avec la cuisine mobile
- Cultiver les pratiques du dehors
- Des temps d'échange avec un-e herboriste pour cuisiner les plantes sauvages et les algues
- Se réapproprier l'espace public par la création d'espaces potager



Un Atelier Accès aux Droits - décembre 2023

Priorité n°3 :

Lutter contre le non-recours aux droits

Depuis 2016, la question de l'accès aux droits a commencé à apparaître à la Maison Solidaire comme une problématique partagée. Cela s'est vite accéléré au fil des années et est devenue une préoccupation globale d'une large partie de la population, notamment avec le désengagement des services publics dans la proximité et la relation humaine, lié avec le développement à marche forcée de la dématérialisation des relations administratives en tout genre.

Les solutions que nous avons alors mises en place, largement basées sur l'entraide bénévole, n'étaient plus suffisantes, ni satisfaisantes. C'est pourquoi en 2023 nous avons été labellisé par la préfecture du Finistère et que nous portons et gérons depuis un Espace France Services (EFS), **pleinement intégré au projet de la Maison Solidaire.**

Faire vivre l'Espace France Services

L'organisation actuelle de l'EFS :

- 1 Conseillère France Service assure un accueil (28h/semaine, avec ou sans RDV) de 1er niveau, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les opérateurs et partenaires locaux.
- 2 autres salariés formés assurent l'accueil dit de « flux » pour une première évaluation de capacité de réponse, pour accompagner sur l'ordinateur en accès libre, rechercher une information...
- Les horaires ont été choisis pour répondre à plusieurs contraintes : des plages horaires plus longues (deux permanences jusqu'à 19h, une permanence à partir de 8h30) pour que les gens qui travaillent puissent venir avant ou après. Des créneaux sont également proposés entre 12h et 14h.
- L'accent est mis sur l'importance de l'accueil : l'espace est moins connoté « administration », avec des espaces pour réaliser les accompagnements en proximité plutôt qu'un bureau en "face à face" par exemple ; les personnes ont la possibilité de patienter dans le hall d'entrée, plus isolé, ou bien de s'installer dans l'espace de convivialité. Un café/thé est systématiquement proposé au début de l'accompagnement. Cela contribue à mettre plus à l'aise et à apaiser les personnes qui peuvent parfois arriver avec de l'angoisse vis-à-vis de leur situation.
- Afin de répondre au mieux aux besoins et de compenser des problématiques de mobilité, des permanences délocalisées sont proposées, en alternance dans les locaux de la MJC au centre-ville et sur le quartier de Kerguesten à Tréboul les mercredis après-midi.

Nos ambitions pour l'Espace France Services :

- Pérenniser le dispositif, qui a largement démontré son utilité sur le territoire, en complémentarité avec les institutions concernées.
- Continuer à travailler sur l'identification de l'EFS, sur la communication, le partenariat, pour mieux le faire connaître des habitants mais aussi de l'ensemble des acteurs du territoire, susceptibles de pouvoir orienter les publics (écoles, médiathèques, commerces, associations...)
- Poursuivre le travail engagé sur la rénovation de l'espace pour le rendre plus accueillant, plus rassurant, plus visible. Cela a été commencé avec l'aide d'une Designeuse de Services en intégrant un panel de personnes fréquentant cet EFS.
- Augmenter le nombre de créneaux pour être encore plus accessible, et éviter qu'il n'y ait trop d'attente ou de délais pour recevoir les personnes (par exemple ouvrir une permanence le samedi).
- Maintenir voire développer le « hors les murs », en allant dans d'autres structures, d'autres quartiers ; étudier les possibilités et besoins d'une proposition itinérante.
- Animer une veille sur l'évolution des conditions d'accès aux droits sur le territoire.



Face à la recrudescence des sollicitations de l'EFS pour annuler des contrats souscrits lors de séries de démarchages abusifs qui ont eu lieu sur les quartiers, nous avons imaginé et testé un cycle de 2 séances d'information et d'auto-défense face à ce genre de pratiques. Ce type d'actions sera développé avec l'équipe pour se faire sur d'autres quartiers et limiter les risques d'arnaques entraînant des situations financières compliquées.



Groupe de travail habitants sur l'accueil à France Services

Porter cet EFS, c'est pour nous une manière d'expérimenter une autre façon de faire vivre le service public, en proposant un cadre légèrement différent et en travaillant sur une question de « globalité de parcours ». En effet, nous veillons à prendre en compte l'ensemble des difficultés de la personne (la compréhension de sa situation, ses capacités numériques, la présence d'un entourage aidant, ses contraintes de mobilités, professionnelles...) pour optimiser au mieux l'accompagnement, le suivi et l'orientation de la personne. Nous veillons ainsi à ce qu'elle ne subisse pas un « ping-pong » administratif, motif récurrent d'abandon et de non-recours.

Par ailleurs, les personnes qui viennent à l'EFS découvrent la Maison Solidaire, et les possibilités, les autres propositions. De nombreuses personnes participent par la suite à une action, un rendez-vous, un temps fort. C'est une manière là encore de ne pas focaliser sur la problématique mais d'ouvrir sur un champ des possibles.

Coopérer pour un meilleur Accès aux Droits

Le choix que nous avons fait de développer notre mission autour de l'Accès aux Droits ne doit pas nous entrainer vers une fonction « d'accompagnateurs administratifs » ; nous voulons, au contraire, renforcer notre approche collective. Les solutions liées à ces enjeux sont à trouver dans la co-construction avec les habitants.

“ FAIRE DE NOS PROBLÈMES INDIVIDUELS DES SOLUTIONS COLLECTIVES ”

C'est donc à travers cette conception et cette devise que nous avons développé notre Coopérative d'Accès aux Droits, qui s'est réellement engagée courant 2023, et qui s'inscrit dans une approche très locale, partant du vécu et des trajectoires d'accès aux droits des habitants.

La coopérative, ce n'est pas une structure mais bien un réseau de coopération à l'échelle du territoire, associant habitants, aidants, et institutions.

Il n'est pas question d'imposer un modèle, mais bien de co-construire les actions avec les habitants. Leurs besoins, leurs difficultés et leurs expériences sont au cœur de la réflexion. Les actions et les outils proposés sont ainsi adaptés aux spécificités du territoire et au public concerné. En étant à l'écoute des habitants, nous souhaitons identifier les obstacles spécifiques qui freinent l'accès aux droits sur le territoire de Douarnenez et peuvent être facteur de non-recours.

Cette démarche, reconnue par la Stratégie Pauvreté, est accompagnée par un programme de recherche du Labaccès, est soutenue par la Région via le Tilab, et s'articule avec le Caflab via la CAF du Finistère

Nos ambitions pour la Coopérative d'Accès aux Droits :

- Etoffer les Rendez-Vous de la Coop du mardi matin, entre habitants et professionnels, pour poursuivre les réflexions et travaux à engager.
- Développer des actions autour des autres droits (culture, vacances, mobilités, alimentaire, justice...), avec un référencement et des modalités de diffusion efficaces.
- Travailler sur un “baromètre” de l'accueil souhaitable dans la relation administrative.
- Renouveler des actions d'Aller-Vers (à l'image de la Campagne d'Accès aux Droits Itinérante) sur l'ensemble du territoire, avec nos partenaires.
- Consolider le partenariat avec les institutions ouvrees de droits pour un meilleur partage des problématiques.
- Repenser les outils de communication des ouvreurs de droits (courriers, e-mails, interfaces web) avec les principes du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour améliorer la relation administrative et rendre les échanges compréhensibles de tous.
- Impulser une réflexion pour un projet territoriale de l'accès aux droits visant une politique de maintien des services publics accessibles pour l'ensemble de la population.



Campagne d'Accès aux Droits Itinérante, octobre 2024



Un Atelier Numérique parents enfants - septembre 2024

Priorité n°4 :

Faciliter l'accès au numérique

C'est face à la montée en puissance du "tout numérique" que la Maison Solidaire s'est tournée vers le dispositif Conseiller Numérique en 2022. Ces évolutions peuvent être sources d'émancipation pour certains, mais également accentuer les inégalités pour d'autres. Les problématiques liées au numérique touchent en premier lieu les personnes les plus précaires, mais ce n'est pas exclusif : à tout âge, dans toutes situations socio-professionnelles, des besoins divers liés au numérique sont exprimés. C'est entre autre aujourd'hui un enjeu d'insertion, de parentalité, et même économique.

C'est pour cela que nous avons recruté une Conseillère Numérique, qui propose divers ateliers, formations et permanences facilitant l'accès et l'usage du numérique pour tous.

La Médiation Numérique à la Maison Solidaire

Les accompagnements proposés par la Conseillère numérique sont **ouverts à toutes et tous, gratuitement et sans condition.**

Volonté est faite de ne pas confondre numérique et accès aux droits : la conseillère numérique ne fait donc pas d'accompagnement de démarches administratives, mais elle travaille à l'appropriation des outils et de l'univers du numérique en fonction des besoins et envies d'usages des personnes.

Chaque personne peut venir avec son propre matériel, ou utiliser les ordinateurs et les tablettes mis à disposition par la Maison Solidaire. On apprend à communiquer avec ses proches, gérer ses courriels ou ses fichiers, et à naviguer en sécurité sur internet. Mais aussi récupérer ses mots de passe perdus, comprendre les différents services numériques qu'on utilise, choisir ce qu'on désire et ce qu'on refuse...

L'aisance avec les outils numériques nécessite un travail de longue haleine, et d'avoir ou d'entraîner de nombreuses capacités au préalable. Il peut s'agir de **capacités physiques** (manipuler la souris ou un écran tactile demande une bonne motricité fine), de **capacités de lecture-compréhension**, de **compétences informationnelles** (définir sa recherche, trier les résultats, vérifier la pertinence de l'information...), ainsi que des **compétences psychosociales**, pour faire les choix pertinents pour soi, résoudre les difficultés, gérer son stress... Et s'ajoutent à ces exigences la rapidité de l'évolution technologique, qui impose de s'adapter et mettre continuellement à jour ses pratiques.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Le financement du dispositif national Conseiller Numérique étant très incertain dès 2026, il est nécessaire de trouver dès à présent des pistes fiables pour maintenir la mission.

Le numérique, c'est toute une culture, c'est un environnement, un reflet de la société. Parlons-en autour d'un café [sécurité, logiciels libres, avantages et inconvénients, IA...]

Accompagner les familles dans la relation au numérique avec leurs enfants [scolarité, accompagnement des usages, accès à l'information, cyber harcèlement...]

Pérenniser le poste

Cafés numériques

Récemment, des bénévoles renforcent certaines permanences numériques. Comment développer leur place, les accompagner dans la proposition d'actions, les former..?

Soutenir la E-parentalité

Renforcer le réseau de bénévoles

Pour promouvoir et accompagner le réemploi de matériel numérique, réparer, mettre à jour, donner une seconde vie...

Mettre en place des Repairs cafés numériques

Poursuivre les permanences délocalisées et les renforcer, proposer de nouveaux lieux, nouer de nouveaux partenariats...

Permanences délocalisées

Pourquoi ?

Parce que l'illectronisme est aujourd'hui une vraie problématique sociétale et crée des inégalités. Le problème est double : il y a la maîtrise de l'usage [comprendre l'environnement numérique] et l'accès au matériel [ainsi qu'à la connexion]. Parce qu'il est important de "dédramatiser" le numérique, pour qu'il puisse devenir choisi plutôt que subi. Parce que c'est avec une approche collective et humaine que nous pourrons le faire.

Comment ?

En s'adaptant aux besoins et envies de chacun, en privilégiant l'intérêt personnel à l'obligation sociétale. En s'appuyant sur les réseaux de médiation numérique comme le HUB Bretagne. En impulsant une dynamique territoriale [politique et technique] autour de l'enjeu du numérique. En mobilisant de nouvelles ressources ainsi que de nouveaux moyens financiers



AXE 3

AGIR EN COLLECTIF : Être solidaires, agir et décider ensemble



Cet axe se fonde sur ce qui est au cœur de notre projet et nous anime depuis toujours à travers les actions que nous menons : le faire ensemble, pour un pouvoir d'agir augmenté.

Pour cela, nous identifions 3 priorités :

1. Soutenir les initiatives et projets collectifs d'habitants visant à développer les économies circulaires
2. Permettre à chacun d'être contributeur, de monter en compétence, dans une visée émancipatrice
3. Accompagner les changements sociétaux, soutenir la citoyenneté, et faire valoir les intérêts des habitants



Cela pourra se faire en entretenant et en développant notre **gouvernance participative** et collective.

En s'appuyant sur la démarche du **Développement du Pouvoir d'Agir** des Habitants et en multipliant les actions d'Aller-Vers.

En travaillant avec **notre réseau** et en renforçant les liens avec d'autres collectifs d'habitants engagés.

Priorité n°1 :

Soutenir les initiatives et projets collectifs d'habitants visant à développer les économies circulaires

C'est une des ambitions de la démarche de la Maison Solidaire. Dans une posture de Facilitation, nous accompagnons diverses initiatives d'habitants, qu'elles soient à petite ou grande échelle.

Nous devons pour cela être attentifs à l'émergence de nouvelles problématiques et attentes, et être à l'écoute des envies et propositions. Faire en collectif facilite aussi l'entraide économique : le développement d'actions d'économie circulaire aide, à son niveau, à faire face aux problématiques de pouvoir d'achat et à certaines inégalités sociales.

SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES

Pour ne pas avoir besoin d'acheter ni de stocker, mutualiser et partager le matériel existant : un appareil à raclette, une valise, du matériel de camping...

Un espace où l'on pose, où l'on prend, sans condition. Forte demande de les multiplier et de les déployer sur différents lieux de la ville. Renforcer notre zone de gratuité permanente.

**Développer une
objethèque**

**Faire vivre la
Bricothèque**

Lancée en 2024 grâce à l'implication d'une association partenaire, la Bricothèque pourra développer les ateliers bricolage, apprentissages, entraide (peinture, tapisserie, construction ou rénovation de mobilier, DIY...)

Pour donner une seconde vie à nos objets, moins jeter et donc moins racheter. Former des bénévoles, donner l'envie de s'y mettre, avoir le matériel nécessaire...

**Multiplier les
Zones de Gratuité**

A la demi journée, à la journée, pour un RDV administratif ou médical, pour aller faire une balade avec ses enfants, pour découvrir les joies du vélo...

**Organiser des
repairs café**

Dans l'espace public pour mettre en avant ces initiatives, les partager et en inspirer d'autres.

**Faire vivre le prêt
du vélo électrique**

**Programmer des
temps festifs
thématiques**

Pourquoi ?

Parce que dans un contexte économique où la question du pouvoir d'achat est plus que préoccupante, il est indispensable d'imaginer diverses solutions pour réduire ses dépenses.

Parce que nous pouvons imaginer et choisir de nouvelles façons de consommer.
Parce que collectivement, en unissant nos forces, on peut réaliser de belles choses qui servent à tous et améliorent sensiblement le quotidien.

Comment ?

En étant à l'écoute des besoins des habitants.
En imaginant de nouvelles façons d'agir, en étant facilitateurs.
En s'appuyant sur les partenaires et ressources du territoire.
En allant à la rencontre d'autres collectifs portant des actions inspirantes.

Priorité n°2 :

Permettre à chacun d'être contributeur, de monter en compétence, dans une visée émancipatrice

Le rôle des Centres Sociaux, tel que nous le concevons, est de contribuer à la "montée" en compétence individuelle et collective des habitants qui s'y impliquent, mais également à l'ensemble des habitants du territoire. C'est en ce sens que nous allons développer ou renforcer les actions suivantes :



Renforcer notre gouvernance participative

- Proposer un budget participatif géré par les habitants
- Mieux rendre visible les Groupes Projets et leur fonctionnement pour qu'ils soient plus facilement intégrés en cours de projet
- Favoriser l'implication des jeunes et des familles dans les instances de gouvernance

Renouer avec la notion de Débat

- trop délaissé ces derniers temps et pourtant si nécessaire aujourd'hui
- en abordant différents sujets, de différents horizons
- porter les débats dans des lieux publics, insolites
- également dans les instances de gouvernance et les groupes projets
- renouer avec la Quinzaine des Débats de la Fédé des centres sociaux

Relancer les missions de service civique

- renouveler notre agrément Service Civique
- proposer au minimum 1 mission par an
- privilégier les jeunes des quartiers
- renforcer notre lien avec les partenaires jeunesse du territoire pour cela

Favoriser la formation des bénévoles

- dans le cadre de projets collectifs développés à la Maison Solidaire
- pour des besoins et projets plus individuels
- en nous appuyant sur l'offre de formation de Fédé des Centres Sociaux et de l'Espace Associatif
- en facilitant la transmission de compétences et savoirs entre bénévoles
- relancer les ateliers de prise de parole en public

Priorité n°3 :

Accompagner les changements sociétaux, soutenir la citoyenneté, et faire valoir les intérêts des habitants



Nous sommes ici dans ce que l'on appelle la "troisième maison" du centre social : l'espace de citoyenneté, le travail sur les questions d'intérêt général. Nous souhaitons accompagner les habitants dans leur engagement envers le territoire. Nous voulons que la Maison Solidaire puisse être un outil au service des habitants pour faire entendre leurs voix.

Développer des actions d'éducation aux médias et à l'information

- organiser des ateliers et rencontres intergénérationnels
- imaginer des supports pour accompagner la compréhension de sujets d'actualité en luttant contre la diffusion de fausses informations
- mettre en place des revues de presse collectives

Des "râleries" aux "solutions"

- Mettre en place un espace des «râleries et des solutions» pour permettre l'expression de chacun sur des sujets d'enjeux collectifs, en terme de problématiques et de solutions
- Faire un travail d'analyse, de publication et de remontée 1 à 2 fois dans l'année
- Imaginer des formes d'interpellations originales

Accompagner les habitants dans les événements électoraux

- Organisation de temps d'info pédagogiques, sur le rôle et le fonctionnement des instances
- Mettre en place des dispositifs de navettes à partir des quartiers pour aller voter
- Promouvoir l'inscription sur les listes électorales (notamment public jeunes et nouveaux arrivants) et le vote par procuration

Renforcer le lien avec nos élus

- Instaurer des rencontres publiques avec les élus territoriaux locaux (collectivités, députés, sénateurs...)
- Leur présenter nos projets
- Echanger sur nos préoccupations collectives et sociétales

AXE 4

CO-EDUCATION : le projet Animation Collective Famille



La question de l'accompagnement des familles, du soutien à la parentalité, de l'animation enfance, a toujours été au cœur du projet et des actions de la Maison Solidaire. C'est ce que nous nommons le principe de Co-éducation.

Aujourd'hui, nous faisons le choix de valoriser cette expérience et cette dynamique collective à travers le projet Animation Collective Famille. Nous l'intégrons donc comme un axe du projet à part entière, bien que cette approche pourrait se déployer à travers l'ensemble de nos actions et de nos ambitions.

SOMMAIRE

1. Le point de départ de notre projet famille
2. Eléments de diagnostic et regard des familles
3. Notre projet Animation Collective Famille
4. La démarche d'évaluation

1. Le point de départ de notre projet famille

Les familles

Les familles fréquentant régulièrement la Maison Solidaire habitent majoritairement le quartier de Kermarron et celui de Bréhuel. Les familles venant de quartiers un peu plus éloignés ont leurs enfants inscrits à l'accompagnement scolaire ou à un atelier ponctuel.

La Maison Solidaire est un lieu de proximité pour les familles et pour les enfants. Quand les enfants jouent à l'extérieur, ils ont plus vite fait de venir boire de l'eau à la Maison Solidaire que de rentrer à la maison. La présence des enfants est appréciée par nos séniors. C'est l'expérience de l'intergénérationnel au quotidien qui favorise les projets où petits et grands se retrouvent. Cet aspect est précieux pour nos aînés qui bien souvent vivent seuls.

Les familles sont majoritairement composées d'une seule personne (très souvent une femme) avec en moyenne au moins deux enfants à charge, à la recherche d'un emploi, et bénéficiant d'allocations CAF. A cette fragilité vient s'ajouter depuis le COVID, une hausse du coût de la vie (augmentation des prix de l'alimentation, de l'énergie, etc.) La dureté du contexte est un sujet de préoccupation en resserrant de plus en plus les budgets avec des fins de mois qui arrivent de plus en plus tôt. Cela met les familles « en tension » et les confrontent à des arbitrages entre faire les courses et prévoir un budget pour des activités de loisirs. De plus en plus de familles sont contraintes de solliciter les structures d'aide alimentaire.

C'est pourquoi, il est proposé aux familles une participation financière qui correspond à leur budget, des propositions à prix libre, avec la mise en place d'actions d'autofinancement.

Notre démarche

De l'individuel au collectif, le lien de confiance

Un lien personnalisé se construit pas à pas avec chacun, chacune permettant d'exprimer en toute sérénité ses difficultés, de nous interpeller, de partager ses préoccupations, ses projets. C'est un espace de paroles confidentiel, bienveillant et sans jugement.

Au fil du temps, un lien de confiance se tisse. Cela permet de soutenir les parents dans les moments d'élaboration et de faire du lien avec les partenaires du territoire, de faire du tiers avec les institutions (l'école, le département), d'engager une médiation si besoin.

Les familles nous interpellent facilement. Cela va d'une situation problématique, au prêt de matériel de camping pour un départ en vacances. Ce soutien aux familles a été renforcé depuis la mise en place du dispositif France Services pour l'aide aux démarches administratives et l'offre de médiation numérique proposée aux parents et aux enfants.

Ce lien personnalisé va venir soutenir la place du parent au sein du collectif avec pour l'équipe une attention pour créer les conditions pour que chacune chacun trouve sa place.

De l'informel à la dynamique collective

Cette démarche se fonde sur le principe de la libre adhésion, ainsi chacune chacun est libre de choisir sa porte d'entrée, et de comment elle souhaite participer. Nous sommes vigilants à proposer plusieurs portes d'entrée afin de rendre possible le fait de choisir.

L'informel tient une grande place dans le tissage du lien avec les familles. Cet informel s'exprime tout autant à travers des échanges individuels que collectifs. C'est très souvent le point de départ et les temps d'élaboration des projets initiés.

Les familles donnent des idées, proposent des ateliers, contribuent à l'élaboration de nos modalités de fonctionnement. C'est par exemple plusieurs temps d'échanges entre parents, seniors et enfants qui ont posé le cadre que l'on s'est donné pour la place du téléphone portable.

Processus d'élaboration et de décision collective

A l'informel se pose des moments un peu plus « institutionnalisés » qui ont pour objet de finaliser, valider les échanges en cours. Par exemple le programme des vacances scolaires s'élabore à partir de discussions informelles avec les parents, les enfants, les bénévoles, même ceux qui ne sont pas parents mais qui soutiennent la démarche. Enfin, un temps de réunion (le créneau est choisi en concertation avec les familles) va finaliser ce programme. Cette modalité s'applique à toute nouvelle proposition, projet, etc.

Descriptif et bilan de nos actions

Co-éduquer, une responsabilité partagée

La Maison Solidaire éprouve au quotidien ce proverbe africain « il faut tout un village pour éduquer un enfant ». En effet parents, enfants et adultes de tous âges se retrouvent au quotidien sur des espaces partagés donnant l'occasion à chacun de se sentir concerné par l'éducation des plus jeunes. Le souci de trouver une place pour les jeunes, de soutenir les occasions de se rencontrer, de partager des moments de convivialité.

La dynamique au local de Bréhuel

Depuis plusieurs années, un groupe d'habitants est engagé à l'animation du quartier à partir d'un local mis à disposition par DZ Habitat. Tous les vendredis à partir de 17h est proposé un goûter parents/enfants et pendant les vacances scolaires des ateliers créatifs. Ces moments de convivialité sont appréciés par les enfants et parents du quartier.



Ce groupe d'habitantes, d'habitants est mobilisé pour proposer aux enfants des moments ludiques, pour faire vivre le quartier par l'organisation de moments collectifs de convivialité, comme les soirées barbecues l'été.

La Maison Solidaire accompagne ce groupe afin de soutenir les initiatives, mobilise des moyens matériels et financiers et fait le lien avec ce qui est proposé par la Maison Solidaire, favorise les échanges entre les familles.

Cette dynamique a été renforcée avec l'aménagement par DZ Habitat d'un bel espace de jeu pour les enfants devant le local, un peu plus loin de barbecues, de tables pour pique-niquer. Les habitants se sont saisis de la réhabilitation du quartier, pour expérimenter l'installation d'espaces potagers. Cette initiative a été soutenue par une étudiante en stage à la Maison solidaire dans le cadre d'une licence professionnelle «environnement et biodiversité».

L'accompagnement à la scolarité, le petit déj des chercheurs

La mise en œuvre de l'accompagnement est co-animé par une équipe de bénévoles mobilisée pour soutenir la réussite scolaire des enfants du quartier. Cette équipe est composée de personnes qui habitent le quartier, dont des parents et des personnes qui souhaitent donner de leur temps pour aider à la réalisation du travail scolaire (le jeudi de 17h à 18h30). Cela peut aussi passer par la proposition des activités périscolaires, comme le mercredi matin, le P'tit Déj des Chercheurs de 9h30 à 11h30. A l'occasion du moment convivial du petit déjeuner, ils discutent avec les enfants de ce qui les questionnent. Cela fera ensuite l'objet d'un travail de recherche ludique avec une restitution intergénérationnelle avant chaque vacances scolaires. Les parents, les seniors apprécient ces moments où les enfants partagent leurs découvertes sous forme de jeux, d'exposition etc. Les associations comme Ystopia ou Rhizomes ont contribué à certains projets.

Ces P'tit déj des Chercheurs sont très souvent le point de départ de projets qui vont être développés avec les enfants sur un trimestre.

Les repas ou goûter discut'

Une fois par trimestre à l'occasion des vacances scolaires est proposé de partager un repas ou un goûter avec les enfants, accompagné d'une éducatrice du CDAS (qui est connue de certains enfants) pour échanger à partir de thèmes qui ont été choisis par les enfants en amont, comme la place des écrans, la vie à l'école au collège, la place dans les fratries...

L'ensemble des projets initiés cherchent à favoriser une dynamique intergénérationnelle en partageant des ateliers (d'écriture, de cuisine, une sortie), des jeux, des échanges.

Accompagner la fonction parentale

Soutenir les parents pour créer, favoriser des conditions favorables à l'épanouissement et aux apprentissages des enfants

L'accompagnement à la scolarité est structuré pour laisser une grande place aux parents. Au moment de l'inscription, il y a un temps d'échanges avec le parent (en majorité la mère) en présence de l'enfant pour présenter le dispositif et aborder les attentes du parents et de l'enfant. Ce premier moment d'échanges se poursuit tout au long de l'année scolaire soit de manière informelle soit sous la forme d'un rencontre. Les modalités se déclinent en fonction des parents ; parfois, organiser une rencontre un peu plus formalisée est très compliqué. Il est organisé tout au long de l'année scolaire au moins 3 rencontres parents/enfants/équipe bénévoles.

Certains parents participent à l'accompagnement scolaire en proposant le goûter ou aidant les enfants à réaliser leurs devoirs.

Favoriser le lien parents / enfants par la mise en place de moments ludiques et créatifs initiés par les parents ou des intervenants extérieurs

Les sorties familles, les ateliers ludiques et créatifs du mercredi ou samedi après-midi initiés par des intervenantes ou par les parents eux-mêmes sont très appréciés par les parents et les enfants. Les parents nous expliquent que ces moments leur permettent de sortir de leur quotidien (de la maison, de la gestion du quotidien, des écrans) et d'être disponible pour ce qui est proposé avec leurs enfants.

Développer et accompagner des temps d'échanges entre parents

Un café des parents a été proposé à la sortie du confinement, animé par une psychologue une fois tous les 15 jours pendant 6 mois. Cela a répondu au besoin de mettre des mots face à cette expérience difficile pour les parents et d'avoir eu le sentiment de ne pas savoir quoi faire. Cette forme (café des parents) était adaptée à ce contexte. Par la suite, un atelier d'écriture a été proposé aux parents, grands-parents, personnes se sentant concernées par la thématique de coéducation, suivi d'un atelier pour mettre en forme le contenu de l'atelier. Cela a abouti à la mise en forme de cartes postales qui ont été utilisées comme support aux échanges. Le projet s'est déroulé au rythme des parents sur deux ans.

Accompagner et contribuer à la mise en œuvre de moments de répit parental

Les parents sont majoritairement des mamans solo qui doivent faire face à un contexte sociale difficile.

Elles expriment un besoin fort de moments de respiration sans les enfants. Ces moments de répit sont très rare du fait qu'elles sont seules avec les enfants et n'ont pratiquement pas de solutions pour se poser. Il a été proposé des moments de relaxation, de yoga avec et sans les enfants en 2022 et la démarche a été poursuivie en 2023 avec « Bulles de douceur » projet en partenariat avec la MJC CS. Les séjours collectifs sont des moments qui permettent aux mamans de souffler un peu (une semaine à l'occasion de l'été) et pour les enfants de vivre une expérience collective (souvent la première) hors du cocon familial.

2. Éléments de diagnostic et regard des familles

→ Se référer au diagnostic global du projet centre social

**RECUEIL DE
CONSTATS PARTAGÉS**
ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE
À PARTIR DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Séminaire CGT organisé par
Douarnenez Communauté
le 5 juillet 2024

**UNE BAISSÉ
DÉMOGRAPHIQUE**

- Vieillessement de la population
- Diminution du nombre de jeunes

**UNE OFFRE
DIVERSIFIÉE**

- Réseau local diversifié
- Plusieurs lieux ressources sur le territoire
- Interconnaissance des acteurs et forte volonté de travailler ensemble

**DES INDICATEURS DE
FRAGILITÉ**

- Taux de pauvreté supérieur au département
- Forte dépendance à la CAF
- Nombre de familles bénéficiaires de l'aide alimentaire en hausse
- Nombre de parents isolés et mères célibataires

**CONSTATS
SUPPLÉMENTAIRES**

- Manque de places dans les accueils de loisirs et difficulté d'y accéder
- Manque de moyens de garde en horaires adaptés
- Isolement solitude en hausse



RECUEIL DE PAROLES DE PARENTS

Pour moi, c'est un lieu de convivialité. Je me souviens du bon accueil. Un lieu de plaisir où tout le monde rigole.

Frédérique

Ici, on a des solutions à tout.

Camille

C'est une deuxième maison. J'aide à l'accompagnement scolaire du jeudi, je donne un coup de main sur les sorties et les camps de vacances.

Nathalie

Ces légumes, tu ne les trouve pas ailleurs à ces prix-là.

Djeinaba

Être ici permet de rompre l'isolement, de proposer des activités.

Pascale

Je viens pour les jeux avec mes enfants.

Angelina

Relations avec les partenaires sociaux

Le CDAS

La mise en œuvre du goûter/repas discut' permet de nous rencontrer régulièrement, de faire le lien avec le CDAS pour les parents en difficultés, les situations complexes...

Les Restos du Cœur

Du fait de la navette que nous organisons, une fois par semaine, un lien de confiance s'est établi avec l'équipe, donnant la possibilité de s'interpeller très facilement (pour une inscription, pour un dépannage)

Le Secours Populaire

L'organisation de sorties conjointe par exemple facilite le lien entre nos équipes et permet aussi de s'interpeller facilement lorsqu'il faut des dépannage d'urgence, des aides spécifiques...

Le CCAS

Le travail en partenariat avec le CCAS est fort, tant dans l'accompagnement des familles que dans l'organisation d'évènements communs. Le Marché à l'Assiette a favorisé une bonne interconnaissance et a créé du lien entre les bénéficiaires et les bénévoles de KMS.

Relation avec les partenaires culture

La Maison Solidaire est bien identifiée par les partenaires culturels du territoire. Chaque année se tricote des projets en partenariat avec Rhizomes, Ystopia, la médiathèque, le Port Musée, la Obra, le Festival du cinéma, Poèmes bleus, Penn Rustin, le Club, les Fêtes Maritimes.

Nos forces et faiblesses

Les forces de notre projet Familles

- Un lieu ressources bien identifié par les parents et les enfants
- Un partenariat fort permettant la mise en œuvre de projets de qualité et diversifié
- Une dynamique intergénérationnelle
- De nombreuses interactions avec les familles
- Des bénévoles et des familles très engagés pour faire projet

Les faiblesses de notre projet Familles

- Pas d'espace vraiment adapté ergonomiquement aux enfants
- Peu de propositions de répit
- Manque de lien avec le réseau petite enfance
- Locaux exigus
- Manque de moyen humain

Les préoccupations des parents

- Avoir des espaces de respiration
- La place des écrans au quotidien
- Le harcèlement scolaire
- Partager des moments sympas avec les enfants
- Sédentarité des enfants qui restent « collés » aux écrans

Les actions à prioriser

- Aménagement des espaces
- Proposer des actions favorisant le lien santé nature
- Ritualiser le quart d'heure lecture
- Développer des ateliers en cuisine pour découvrir des alternatives au bien manger à un prix abordable
- Accompagner la e-parentalité et la e-scolarité

3. Le projet Animation Collective Famille

La démarche Animation Collective Famille s'inscrit de manière transversale au projet Centre Social en prenant en compte le contexte et les besoins spécifiques des familles. Le projet va poursuivre certains objectifs développés précédemment et renforcer la démarche d'animation en initiant de nouveaux objectifs opérationnels qui développeront de nouvelles actions afin d'y répondre de manière adaptée.



Les objectifs généraux

- **Co-éduquer, une responsabilité partagée**
- **La Maison Solidaire, un lieu ressource pour les familles : accompagner la fonction parentale**
- **Favoriser la dynamique partenariale avec les acteurs culturels, sociaux et éducatifs**

Les actions à mettre en oeuvre

Continuer à proposer des moments de qualité parents/enfants :

- Co-élaborer avec les parents des ateliers et sorties animés par les parents ou des intervenants extérieurs
- Aménager l'espace de la grande salle de manière adaptée pour l'accueil des enfants et des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents. Imaginer un agencement qui va permettre aux enfants d'aller d'une proposition à une autre (un espace jeux de sociétés, arts plastique, coin lecture, jeux de construction etc). Cet aménagement devra être mobile et réversible, pour pouvoir utiliser la salle à d'autres fins.
- Ritualiser le quart d'heure lecture animé par des bénévoles qui souhaitent partager, le mercredi après midi. Renforcer les liens pour cela avec la médiathèque
- Imaginer la création d'un Terrain d'Aventure, l'été, au cœur des quartiers

Permettre aux parents une mise à distance et un partage d'expérience entre pairs en proposant différents types d'espace de paroles co-construit avec les parents :

- Par exemple se retrouver autour d'un film, d'un documentaire qui témoigne qui explore des questions, des préoccupations, des histoires de parents.
- Proposer des moments pour soutenir les parents concernant les questions du numérique et de la place des écrans en lien avec notre conseillère numérique.
- Favoriser le lien avec d'autres parents en se retrouvant autour de projets initiés en partenariat avec la MJC CS et l'Ulami le Goyen

Accompagner et contribuer à la mise en œuvre de moments de répit parental :

- Proposer des ateliers d'initiations, de découverte de techniques de relaxation
- Proposer des temps où les enfants participent à des ateliers permettant aux parents de souffler le mercredi en privilégiant des propositions en lien avec la santé, la nature, l'extérieur. Proposer des séjours collectifs, des colonies apprenantes en partenariat avec les acteurs du territoire
- Trouver les leviers nécessaires à la poursuite des actions du type « Bulles de douceur »

Accompagner les parents dans l'élaboration des solutions visant à améliorer le quotidien, favoriser l'entraide et la solidarité entre parents

- En allant voir ce qui existe comme initiatives sur le territoire ou ailleurs, pour s'inspirer et proposer de nouvelles dynamiques.
- Accompagner les parents à s'approprier l'offre du territoire
- En proposant des animations sur l'espace public, comme la sortie de l'école pour se rencontrer
- En développant une démarche d'aller vers en direction des parents qui ne sont pas en lien avec la Maison Solidaire

Contribuer au réseau d'acteurs de la parentalité en lien avec la MJC CS et l'ULAMIR

- Participer aux actions de soutien à la parentalité (semaine de la parentalité, LAEP)
- Contribuer à la prise en compte de besoins non couverts des familles
- Contribuer à l'élaboration de passerelles entre les besoins des familles et les offres du territoire en lien avec la MJC CS en particulier pour l'offre jeunesse et l'offre petite enfance

4. La démarche d'évaluation

Les familles seront (comme c'est déjà le cas) partie prenante de l'ensemble des étapes d'une action (le choix, l'élaboration, la mise en œuvre et son évaluation) en garantissant le principe de libre adhésion, la possibilité de choisir « sa » porte d'entrée et de définir la hauteur de son engagement. Pour rendre possible cette démarche d'évaluation, il est essentiel de garantir le principe de libre adhésion, d'être libre de choisir la hauteur de son engagement et de proposer des portes d'entrées diversifiées qui parlent aux différentes sensibilités des parents.

Par ailleurs, en cas de difficultés pour la mise en œuvre d'une action, d'un atelier, la recherche de leviers passe aussi par des temps de réflexion avec les parents. En amont sera posé avec les parents, la question du type « pour vous cet atelier est réussi par ». Il sera élaboré des dispositifs pour favoriser l'émergence de critères d'évaluation. L'évaluation sera systématiquement partagé avec les parents et servira pour l'élaboration des actions suivantes. Nous serons attentifs à l'arrivée et à l'implication de nouvelles familles, à leur capacité à s'approprier le projet et de la démarche de la Maison Solidaire.



Ce projet se donne pour ambition de se mettre au service des familles qui vont le façonner pour qu'il réponde à leurs besoins de manière adapté tout en les soutenant pour aller à la découverte de nouveaux champs du possible.

AXE TRANSVERSAL 1

Prendre en compte et accompagner les Transitions Ecologiques et Citoyennes



Fabrication de carrés potagers à Bréhuel - avril 2023

« Au même titre que d'autres acteurs de la société, les Centres Sociaux sont concernés et impactés par les transitions en cours. Leur action pour répondre à ces enjeux sociétaux est parfois peu visible et pourtant, le réseau foisonne de projets, de soutien d'initiatives citoyennes, d'expérimentations et d'innovations sociales en la matière. »

Extrait de la publication : Centres Sociaux, Pour une transformation écologique, solidaire et citoyenne de la société, FCSF 2023

Si nous avons posé cet enjeu comme un axe de travail à part entière lors de notre précédent projet social, nous choisissons ici de la placer comme un axe transversal, qui doit se réfléchir et se décliner sur l'ensemble de nos actions, infuser chaque action ou projet mis en place.

Objectif : faire en sorte que chacun puisse se saisir de ces enjeux, sans en être expert, en prenant en compte les craintes et envies d'agir.

Aborder la question des Transitions Ecologiques et Citoyennes à la Maison Solidaire, ce n'est pas une nouveauté. Sauf qu'on appelait ça "développement durable" ou "agenda 21" avant. L'intention était bien présente, et de nombreuses actions s'en approchaient sans le nommer. Ou sans s'en rendre compte.

Mais aujourd'hui ce ne sont plus seulement des enjeux écologiques, mais bien des enjeux de justice sociale dont on parle. C'est alors avec le prisme de l'Education Populaire, plus que jamais, que nous devons orienter nos pratiques.

Nous souhaitons donc renforcer et valoriser ces actions existantes, mais surtout favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et actions, de manière douce, constructive et pédagogique. En effet, lorsqu'on parle de transition écologique et citoyenne, c'est souvent vécu comme une "nouvelle mode", comme une injonction à changer les gestes quotidiens, presque une accusation de ne pas faire, penser, consommer comme il se devrait. Il est donc nécessaire de rassurer et de prendre en compte les réalités financières et culturelles de chacun.

EN ADAPTANT NOTRE DEMARCHE GLOBALE



- **REDÉFINIR NOS MODALITÉS
DE CONSOMMATION**

Pour nos achats, nos choix de fournisseurs, nos volumes de consommation, nos déplacements... tout en gardant un équilibre financier cohérent. Nous avons, à titre d'exemple, supprimé les bouteilles d'eau sur l'ensemble de nos actions, en installant un robinet filtrant.

- **ADAPTER LA MISE EN
ŒUVRE DE NOS ACTIONS**

En les concevant dès le départ de manière à être le plus respectueux de l'environnement et ne pas créer d'inégalités...

- **RÉDACTION D'UNE CHARTE**

Engageant l'ensemble de ces principes et structurant ainsi une modalité de fonctionnement, un référentiel facilitant son appropriation et son application dans l'ensemble du projet de la Maison Solidaire.

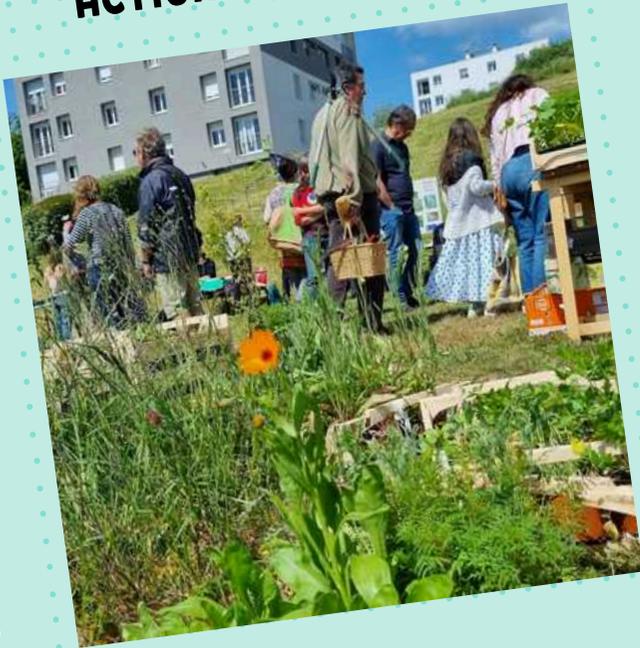
- **FAIRE RÉSEAU**

Que ce soit au niveau local, départemental ou plus large, il est important de pouvoir partager ces questions avec d'autres collectifs. Nous souhaitons donc renforcer nos liens avec le tissu associatif concerné, et poursuivre le travail engagé avec la Fédération des Centres Sociaux.

- **IMPLICATION LOCALE**

Notre implication ne doit pas s'arrêter aux limites de notre projet, mais bien intégrer le projet de territoire, en prenant partie et en co-concevant les politiques publiques locales de demain.

EN DÉVELOPPANT DES ACTIONS SPÉCIFIQUES



- **POUR ACCOMPAGNER LES PRISES DE CONSCIENCE**

Par des temps forts, des ateliers de sensibilisation, l'organisation de rencontres thématiques, de projections, de fresques, de formations citoyennes... et en valorisant les savoirs et pratiques de chacun.

- **POUR FACILITER L'ACCÈS AUX MOBILITÉS DOUCES**

Développer les réflexions et actions autour des mobilités douces, solidaires et collectives, récemment initiées. Concrétiser la mise en partage du vélo à assistance électrique. Lancer la cartographie des itinéraires sécurisants...

- **POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCATITÉ**

Cause d'inégalités et d'injustices sociales. Cela passe par des actions concrètes de soutien à l'accès alimentaire, à l'accès à l'hygiène menstruelle, de prévention santé...

- **POUR FAVORISER LA PRATIQUE DU JARDINAGE**

En restructurant et en réinvestissant les jardins familiaux, en soutenant la création d'espaces potagers communs dans les quartiers, en accompagnant les méthodes de culture en appartement, en relançant notre Grainothèque...

- **POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE**

Qu'il soit alimentaire en facilitant la récupération, la transformation, et la valorisation : ou qu'il soit matériel, en facilitant la seconde vie, le réemploi et réparation.

AXE TRANSVERSAL 2

Cultiver les Rencontres, renforcer les Droits Culturels



A la Maison Solidaire, nous ne faisons pas de « programmation culturelle et artistique », bien que la notion d'accès à la culture se diffuse à travers l'ensemble de nos actions, pour tous les publics. Nous nous appuyons sur l'envie, le partage, la transmission, le questionnement, la rencontre... pour croiser les propositions culturelles. Toujours dans le souci de l'autre.

C'est pour cela que nous faisons le choix d'inscrire cet axe en transversalité du projet global, et que nous souhaitons développer la notion de Droits Culturels, qui permettent à chacun d'accéder, de pratiquer, de s'informer, et de contribuer aux références culturelles de son choix. Parce que la culture représente ce qui permet à chacun de développer ses rapports sociaux, de se construire, d'agir en tant que citoyen.

Nous sommes convaincus que la culture est un vecteur de changement social, en l'abordant comme outil de médiation, d'éducation et de citoyenneté, mais aussi de plaisirs et de découvertes. C'est un outil pour lutter contre les inégalités en tout genre.

La "diversité culturelle" comme on l'appelle parfois pour désigner l'arrivée de familles d'origines étrangères, est une réalité assez récente sur notre territoire. Nous devons donc accompagner les différences de points de vue et les méconnaissances. Tout l'enjeu réside alors dans la façon d'aborder la diversité culturelle comme une richesse, en créant des espaces et des moments où chacun peut se sentir valorisé et reconnu.

CULTIVER LES RENCONTRES, RENFORCER LES DROITS CULTURELS

Dans les choix de programmation culturelle et artistique par les différents acteurs du territoire, en construisant une vision commune et en partageant la démarche participative.

Permettre l'implication des habitants

Débats, échanges, projections, rencontres... avec l'appui de nos partenaires engagés (Rhizomes, Festival du Cinéma, MJC...)

Multiplier les événements

Qui permettent de partager, donner à voir, réfléchir, expérimenter, se questionner... sur les droits culturels au cœur des quartiers, co-construits avec les habitants.

Développer les rencontres thématiques

Pour permettre à chacun de se rendre sur des événements culturels le soir, en week-end, en facilitant les mobilités, les conditions tarifaires, l'information, le choix, le partage...

Favoriser la liberté d'expression artistique et culturelle

En ouvrant nos espaces, tant pour l'expérimentation que pour la valorisation des pratiques de chacun, en imaginant de nouveaux espaces d'expression hors des lieux identifiés.

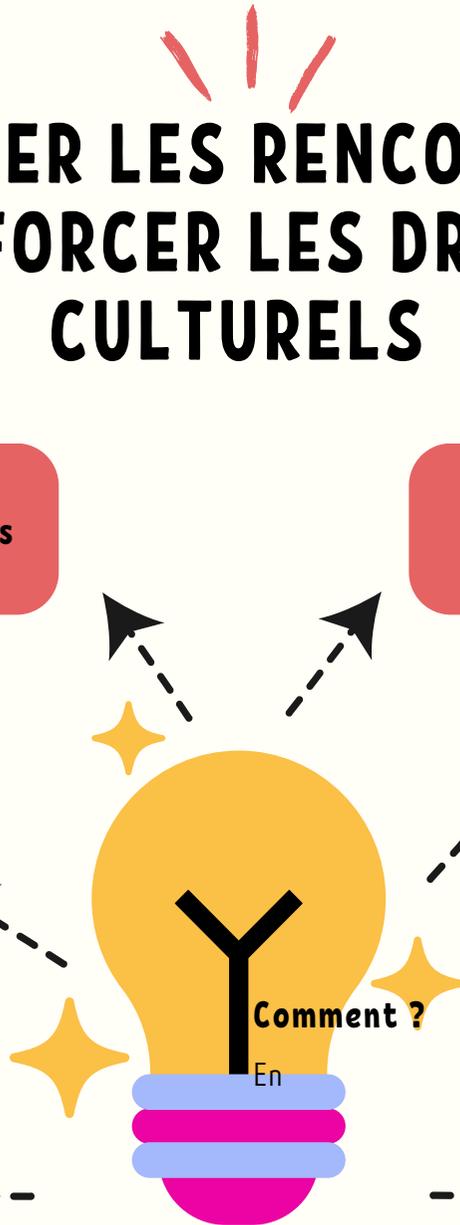
Faciliter l'accès aux événements culturels

Comment ?

En

En soutenant les actions intergénérationnelles, interculturelles, en permettant une réelle mixité sociale au sein des actions de la Maison Solidaire.

Favoriser le "vouloir vivre ensemble"



Complémentarités avec la MJC et l'ULAMIR

Comme évoqué précédemment, 6 thématiques communes ont été identifiées entre nos 3 structures, pour lesquelles nous avons repéré des champs d'action à mener conjointement et en complémentarité, pour répondre à la fois aux enjeux de territoire, mais également pour venir renforcer certains manques, certaines "faiblesses" de chacune de nos structures.

Par exemple, la Maison Solidaire ne porte pas de secteur jeunesse ; nous composons, avec les moyens dont nous disposons, pour répondre aux sollicitations. Pour couvrir ces besoins sur la zone de Ploare, nous pourrions nous appuyer sur les secteurs jeunes de la MJC et de l'Ulamir. Inversement, nous disposons d'un pôle Numérique-Accès aux droits, qui peut venir répondre aux besoins des habitants des territoires sur lesquels nous ne sommes pas aujourd'hui.

Egalement, nous avons fait le choix d'aborder la question du Répét Parental de manière collective, en menant des projets communs sur le territoire, et rassemblant différents groupes de parents impliqués dans nos différentes structures.

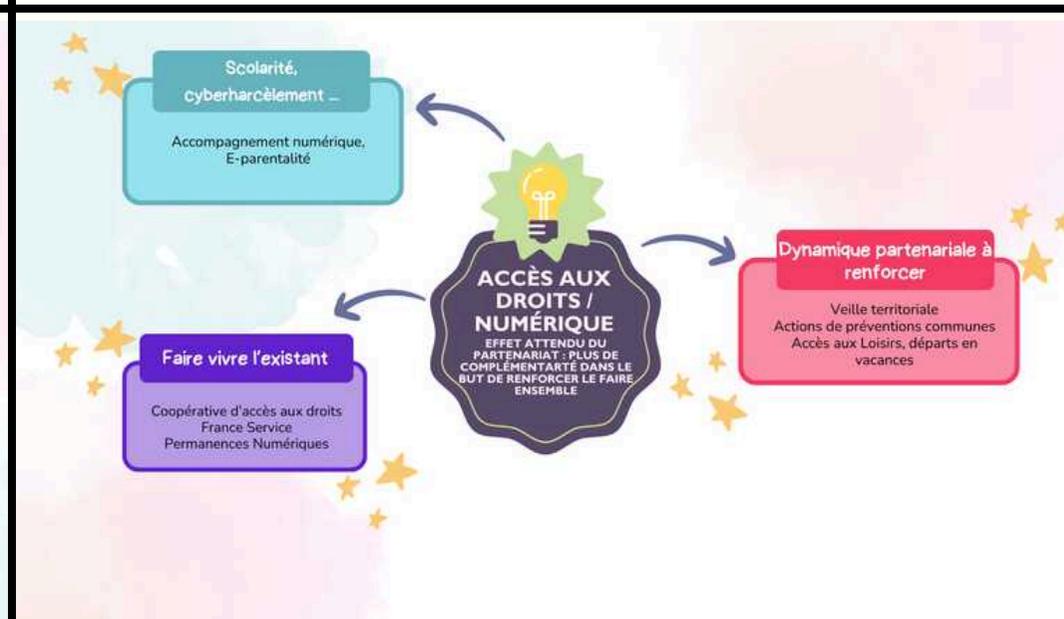
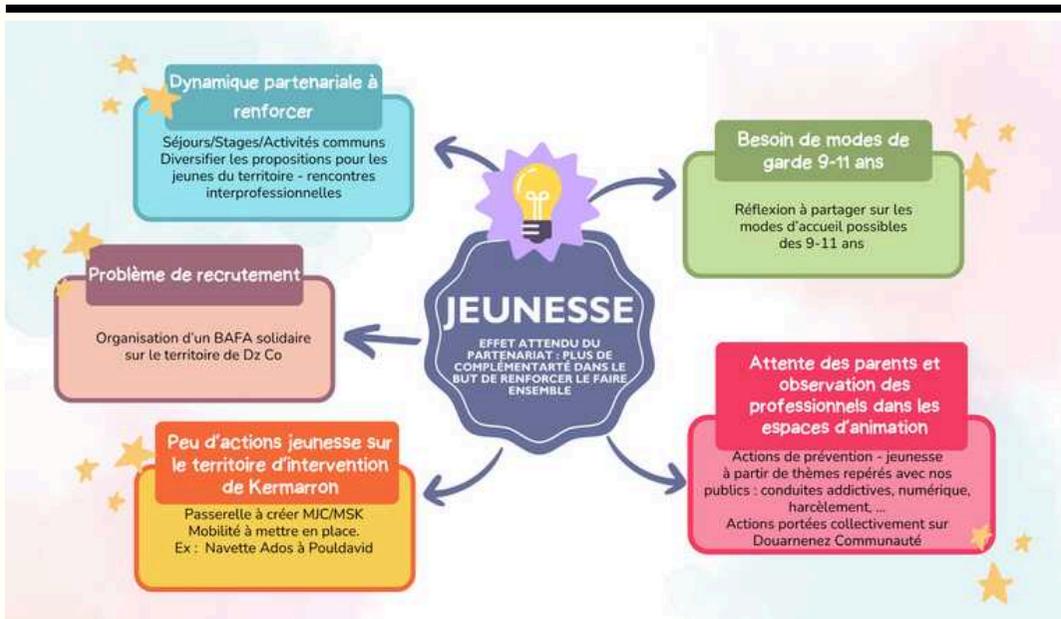
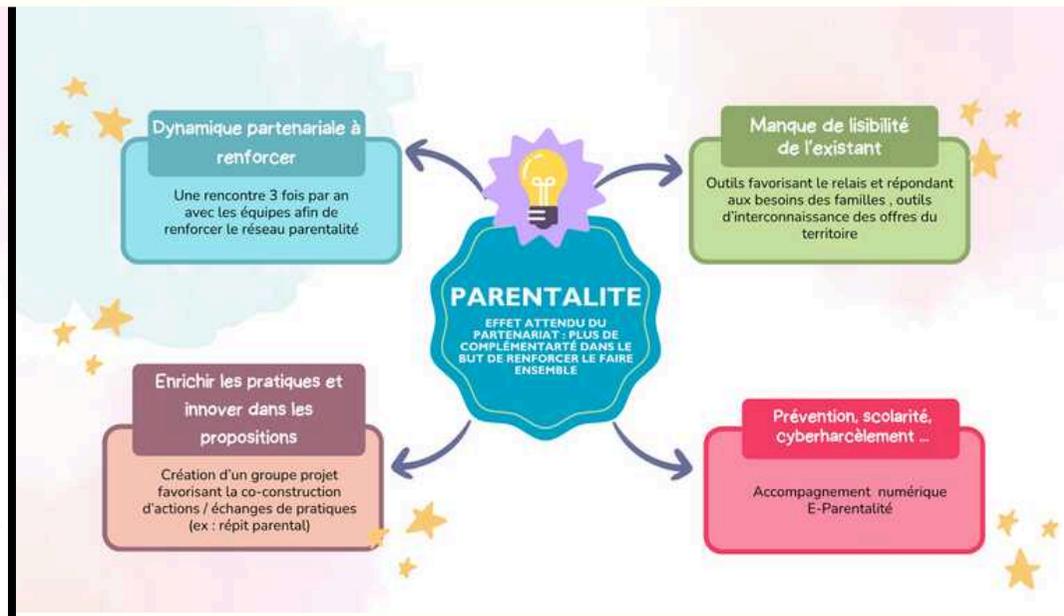
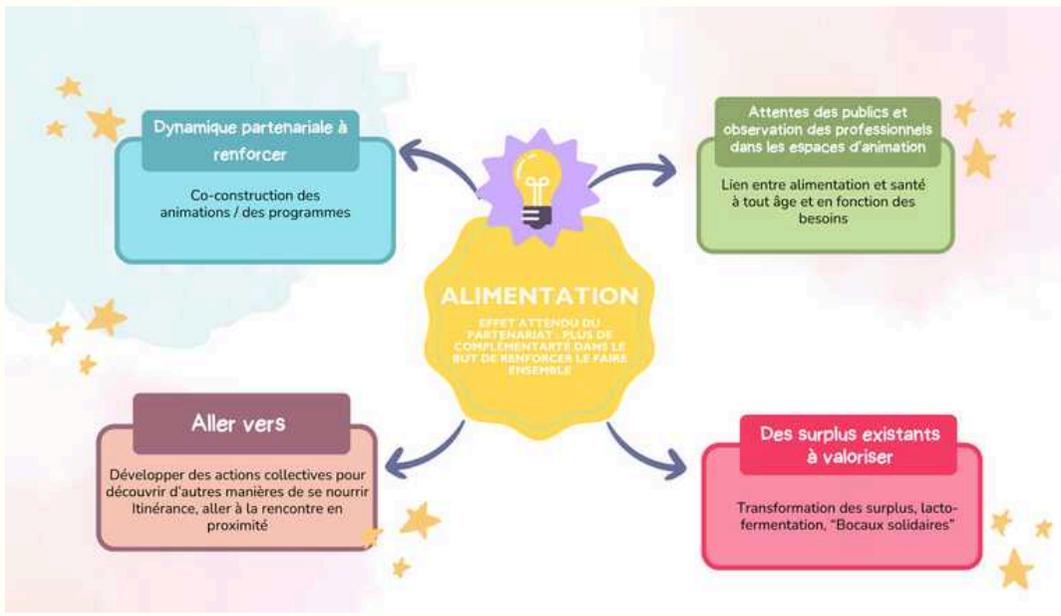
Gouvernance collective :

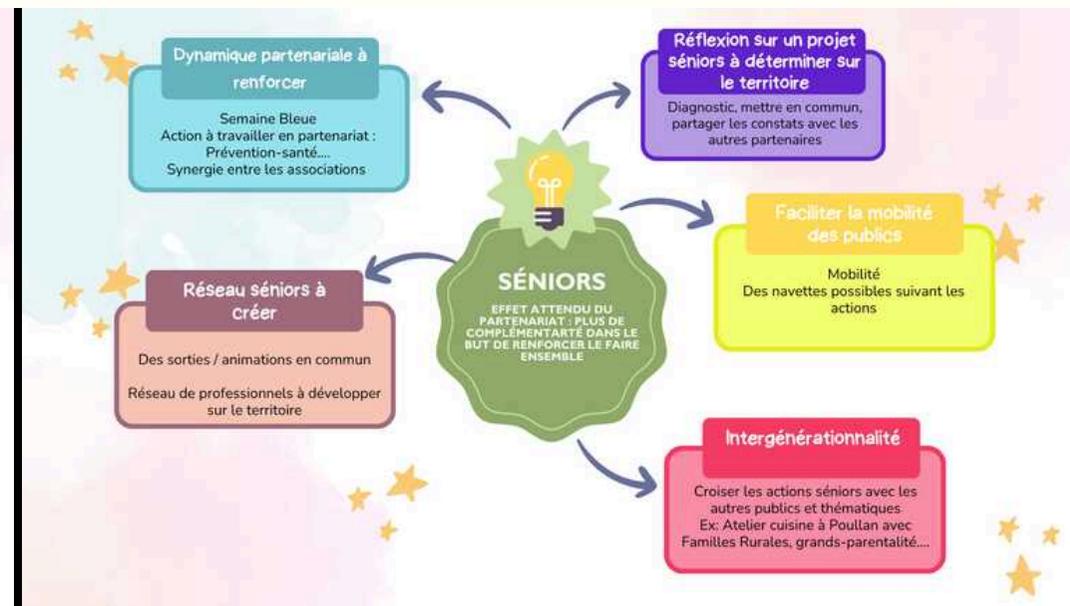
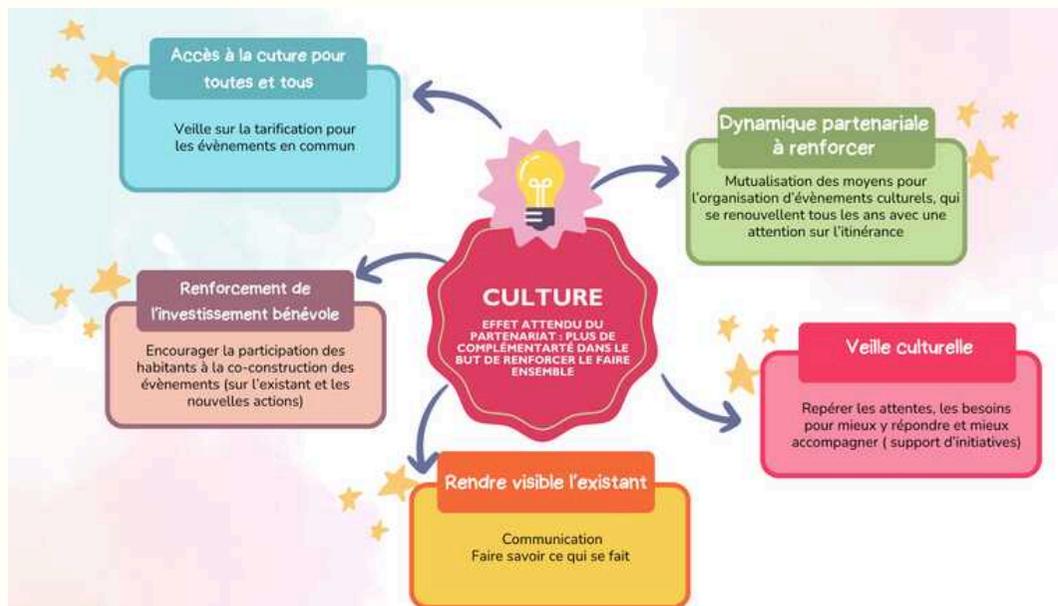
Pour assurer la pérennité des projets communs et suivre leur mise en œuvre par les trois associations, il est essentiel de mettre en place des modalités de rencontre.

- **Des rencontres inter CA** : Organiser deux rencontres par an entre les conseils d'administration (CA) des trois associations permettra de favoriser la communication, d'évaluer les avancées des projets et d'ajuster si nécessaire.
- **Journée administrateurs.trices/salarié 2025** : Prévoir une journée dédiée où les administrateurs et les salariés pourront échanger sur les enjeux posés dans nos projets. Cela renforcera la cohésion et l'engagement de tous les acteurs impliqués.
- **COPAR dans 2 ans** : La mise en place d'un Comité de Partenaires dans deux ans permettra de faire un point d'étape sur les projets, d'évaluer leur impact et de redéfinir les objectifs si besoin. Cela garantira une dynamique de suivi et d'amélioration continue.
- **Groupes de travail inter-professionnels** : Créer des groupes de travail composés de membres des différentes associations favorisera l'échange de bonnes pratiques, l'identification des synergies et le travail sur des thématiques spécifiques en profondeur.

Tout ceci dans l'objectif de faire vivre une collaboration efficace et durable entre les associations !

PRÉSENTATION DES THÉMATIQUES ET ACTION MENÉES EN COMPLÉMENTARITÉ :





Les Moyens

de mise en œuvre du projet

1. Les moyens humains

La mise en œuvre de ce projet repose à la fois sur une équipe de bénévoles engagés (voir l'encart sur le bénévolat précédemment), ainsi que sur une équipe de professionnels. Le passage d'Espace de Vie Sociale à Centre Social va nécessiter quelques ajustements dans l'organisation de l'équipe, ainsi que la création d'un nouveau poste.

Les fonctions socles du Centre Social :

La circulaire CNAF de 2012 relative à l'Animation de la Vie Sociale identifie 3 "fonctions" nécessaires à la vie d'une structure Centre Social :

- la fonction de Pilotage
- la fonction de Référent Famille
- la fonction d'Accueil

Cela implique de redéfinir le positionnement de Myriam Benhamida et Tugdual Le Nabec, et de créer un poste d'accueil, inexistant jusqu'à présent (janvier 2025). Ce poste d'accueil à 50% sera complété par une mission de comptabilité. Dans les faits, ce poste sera pourvu en interne ; c'est Sophie Laurent, actuellement conseillère France Service, qui assurera cette fonction. Cela amènera donc à pourvoir le poste France Services en externe (qui intégrera 10% d'accueil soit une demi journée)

Les autres postes de missions ne seront pas impactés directement par les restructurations liés à l'agrément Centre Social, mais intégreront pleinement les nouvelles orientations pour un portage collectif et partagé du projet.

Salarié	Contrat	Diplôme spécifique	Tps de travail	Pilotage	Accueil	Compta	ACF	France Service	Médiation Numérique	Coop Accès aux droits	Animation Vie Locale
Tugdual LE NABEC	CDI	LP Coordination de projets	100%	80%	20%						
Myriam BENHAMIDA	CDI	Diplôme Hautes Etudes en Pratiques Sociales	100%	20%			80%				
Sophie LAURENT	CDI		100%		50%	50%					
???	CDD		100%		10%			90%			
Sonia PAVAGEAU	CDD		100%						100%		
Josic POUESSEL	CDD		100%							100%	
Garance ROYER	CDD		50%								50%
TOTAL			6,5	100%	80%	50%	80%	90%	100%	100%	50%

Zoom sur le poste Accueil-Compta :

Comme nous l'avons précisé, la création de cette fonction au sein de la Maison Solidaire permettra à la fois de structurer l'accueil et de formaliser, soutenir, le partage de cette fonction par les bénévoles et le reste de l'équipe salariée, et à la fois d'assurer une prise en charge de la saisie comptable de l'association et du suivi des éléments financiers de chaque projet, en lien étroit avec le pilotage.

Principales missions qui seront confiées dans ce cadre :

1) Dans le cadre de la fonction d'Accueil

En lien avec l'équipe bénévole et salariés :

- Accueil physique et téléphonique à la Maison Solidaire
- Soutenir l'accueil partagé avec l'équipe et les bénévoles
- Accueillir les personnes de manière inconditionnelle
- Informer les personnes sur l'actualité, le fonctionnement de la Maison Solidaire et le projet global
- Etre en veille et recueillir les demandes des habitants, repérer les problématiques exprimées
- Assurer une coordination de la communication entre les différentes actions
- Faire le lien avec l'équipe, les bénévoles
- Assurer une coordination des espaces, des salles et de l'agenda
- Assurer les tâches administratives liées à la fonction accueil (adhésions, inscriptions, encaissements d'activités...)
- Accueillir, informer et orienter le public dans le cadre de l'espace France Service
- Centraliser la gestion matérielle et de l'équipement de la Maison Solidaire.
- Veiller à la sécurité des personnes accueillies

2) Dans le cadre de la fonction Compta

En lien avec les co-présidents et le pilotage :

- Effectuer les saisies comptables
- Assurer un suivi administratif de la gestion comptable (pièces, conventions de financements...)
- Contribuer au suivi des encaissements
- Participer à l'élaboration des dossiers de demande de subvention

3) Dans le cadre de la Vie associative :

- Participer aux temps forts de la vie de la Maison Solidaire
- Être en capacité de participer à des projets transversaux, aux temps forts portés par la structure ainsi qu'à la vie de l'association
- Prendre part à l'intendance de la vie quotidienne
- Assurer une représentation de l'association lors de rencontres et actions extérieures

La prise de fonction de Sophie Laurent entrera en vigueur en janvier 2025, et sera accompagné par un plan de formation individuel et collectif tout au long de l'année pour renforcer ses compétences nécessaires au poste. Sophie assure déjà depuis 2 ans une mission de saisie comptable et petit administratif pour la Maison Solidaire à hauteur de 7h/semaine, et connaît donc bien le fonctionnement et l'environnement de la Maison.

2. Les moyens matériels

Pour mettre en œuvre ce projet, nous pouvons compter sur un ensemble de moyens matériels attribués ou acquis au cours des précédentes années.

Comme présenté précédemment, nous disposons de locaux principaux sur le quartier de Kermarron, mis gracieusement à disposition par Douarnenez Habitat, comprenant :

- un espace d'accueil
- une cuisine toute équipée
- 3 bureaux
- 1 salle d'activités (19 personnes)
- 1 grande salle polyvalente (120 personnes)
- une buanderie
- divers espaces de rangement

L'entretien du bâtiment (ménage, sécurité, réparations) est supporté par le bailleur. Ces locaux, deviennent à ce jour trop exigus pour accueillir l'ensemble de l'activité. Une réflexion devra être rapidement lancée pour imaginer des solutions à court et moyen terme.

Sur ce même quartier, nous disposons d'un atelier, de 2 cabanons de 20m², d'une place enherbée et aménagée, de 2 terrains de jardins familiaux (45 parcelles) ainsi que d'une cave de stockage.

Sur le quartier de Brehuel, nous disposons d'un local d'animation de 25m², mis à disposition par le bailleur et récemment réaménagé par les habitants. La récente réhabilitation du quartier à laquelle nous avons contribué a permis d'aménager un espace extérieur convivial mêlant aire de jeux, espace restauration avec tables et barbecue, chemin de promenade et espaces potagers communs.

Un ensemble de matériel informatique, numérique est mis à la disposition des habitants et bénévoles pour les besoins des projets : ordinateurs fixes et portables, tablettes, écran interactif, imprimantes, connexion internet mobile... De la même manière, un ensemble de matériel de bricolage et jardinage très complet permet à la fois de faire vivre les actions mais aussi de faire nos propres réalisations, constructions, réparation, aménagements des espaces intérieurs et extérieurs...

Pour faciliter le départ en vacance des familles, nous disposons de tout le matériel de camping nécessaire, des sacs de couchages aux tentes, en passant par la glacière et les réchauds.

Nous possédons également un ensemble de matériels événementiels pour les différents temps forts, dont une partie peut servir pour l'animation hors les murs. Nous devons cependant améliorer cet équipement pour faciliter son usage de manière plus régulière.

Côté mobilité, nous disposons d'un fourgon 9 places (et sa remorque) pour les différents transports lors des activités ou pour les besoins des bénévoles et salariés. Un vélo à assistance électrique est également accessible aux équipes.

Enfin, les services techniques municipaux disposent d'un certain nombre de moyens matériels et de salles mis à la disposition des associations, que nous sollicitons tout au long de l'année.

3. Les moyens du réseau

Nous pouvons compter sur un réseau partenarial local dense et diversifié.

Le réseau associatif douarneniste est en bonne harmonie et est solidaire. Nous partageons de nombreux projets ensemble, et faisons appel aux multiples compétences et savoirs spécifiques à chacune d'elles pour soutenir nos actions lorsque nous ne sommes pas en mesure de les mobiliser en interne. Associations caritatives, sociales, culturelles, sportives, nautiques, de santé, environnementales, festives... l'ensemble des besoins peuvent être couverts, et c'est une chance pour notre projet.

Les services municipaux sont nombreux et ouverts au travail en partenariat. Le CCAS est ainsi un de nos partenaires privilégiés, mais nous pouvons compter également sur les autres services (médiathèque, service culturel, service des sports, service techniques...) avec qui nous construisons de nombreuses actions.

Les institutions locales, comme le CDAS, Dz Communauté, Dz Habitat, qui sont des partenaires quotidiens de notre projet, au delà des financements.

La Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, à laquelle nous adhérons, et avec qui nous travaillons sur de nombreux chantiers comme le numérique, l'Aller-Vers, le vieillissement... C'est aussi un support pour la formation des professionnels et des bénévoles, ainsi qu'un soutien technique et stratégique dans la gestion de la structure et du développement de notre projet.

4. Les moyens financiers

Notre politique tarifaire :

A la Maison Solidaire, l'ensemble des contributions financières pour la participation à telle ou telle action est calculée au plus juste, **avec l'attention que ce soit accessible à tous**. Si les coûts sont trop élevés, les actions doivent être auto-financées ou subventionnées pour être proposées ou renouvelées.

Si certaines actions sont parfois gratuites, car elles n'impliquent pas de coûts directs où sont entièrement prises en charges, nous développons depuis quelques années **la notion de Prix Libre**. Si nous le faisons principalement pour une projection, un spectacle, nous étendons aujourd'hui ce principe à d'autres actions, et nous l'expérimentons notamment dans le cadre des "Marchés à l'Assiette". Nous constatons que les recettes sont, au final équivalentes à ce que nous aurions récolté avec un prix (abordable) fixe. Mais le prix libre apporte la souplesse à chacun de mettre ce qu'il a, ce qu'il peut, ce qu'il estime être le juste prix. Ainsi, ceux pour qui les finances sont difficiles (fin de mois par exemple) peuvent en bénéficier quand même, quand celui qui peut mettre plus contribue à sa manière à la solidarité collective.

C'est ce qui nous incite à expérimenter dès 2025 le principe d'**une tarification solidaire** pour les actions avec participation : un tarif "général", au plus bas, le même pour tout le monde, et un tarif "solidaire", plus élevé, pour ceux qui peuvent et veulent financer la solidarité.

Nous ne souhaitons pas instaurer de tarification au Quotient Familial, pour préserver le principe d'inconditionnalité, et pour préserver un espace où l'on peut venir sans se justifier administrativement.

Notre gestion financière :

A ce jour, la situation financière de la Maison Solidaire est saine et les budgets sont équilibrés. C'est donc sur des bases solides que nous projetons la mise en œuvre de ce projet, avec le soutien de nos principaux partenaires.

L'ensemble des principales dépenses et engagements financiers sont partagés, discutés et validés en Assemblée Communautaire après un travail en groupe projet intégrant des co-présidents, des bénévoles et des salariés.

L'ensemble de la documentation financière est gérée en interne, sans faire appel à un expert comptable. Nous avons développé ces compétences au fil de ces dernières années pour être en mesure d'accompagner et de maîtriser l'augmentation annuelle de notre budget. Au vu de l'augmentation de celui-ci, le recours à un Commissaire aux Comptes a été engagé pour la première fois pour l'exercice comptable 2023. L'audit réalisé n'a révélé aucune irrégularité sur l'exercice ni sur les procédures mises en place.

Les rôles sont clairement définis entre les différentes personnes, entre la saisie comptable, la gestion des comptes bancaires et les mises en paiement.

En 2025, nous migreront notre comptabilité vers un nouveau logiciel, Cloé Compta (suite Aiga), plus adapté à nos besoins. Nous serons accompagnés par la Fédération des Centres Sociaux pour la mise en place et la prise en main de cette nouvelle solution, ainsi que sur la maîtrise d'un budget analytique conforme aux attentes de la CAF.

Le budget du projet :

Le budget que nous proposons pour la réalisation de ce projet s'élève à 350000€. Sans surprise, la masse salariale représente 77% des charges totales, et nos recettes proviennent essentiellement de fonds publics, répartis entre subventions de fonctionnement, prestations de services et appels à projets.

Ce budget intègre une prestation de service Animation Globale et Coordination (ACG) de la CAF à hauteur de 66000€, ainsi qu'une prestation de service Animation Collective Famille (ACF) de 27020€, soit le plafond de cette PS.

En soutien au développement du projet, Douarnenez Communauté, jusqu'alors absente des financements de la Maison Solidaire, nous accorde dès 2025 une subvention de fonctionnement de 10000€ annuellement, sur convention renouvelable.

L'octroi de la PS AGC et de la subvention de DzCo permettent donc de concrétiser ce projet en assurant les moyens financiers pérennes nécessaires. Cela permet la création du poste Accueil-Compta à temps plein, la stabilisation des postes de pilotage et de référent famille (fragilisés avec la nouvelle classification conventionnelle), et apportent des fonds dédiés à l'animation du projet.

Les projections financières

Sur l'évolution 2025-2028 du budget présenté, certaines évolutions sont d'ores et déjà connues, comme la revalorisation salariale programmée dans le cadre de la révision de la conventions collective ELISFA (socle + évolution professionnelle) soit 3.5% d'ici 2028.

Nous prévoyons également une augmentation des charges fixes de fonctionnement de 10% d'ici 4 ans. Cette donnée reste cependant impossible à planifier de manière précise, en raison des évolutions constantes des contextes économiques.

Concernant les recettes, nous identifions plusieurs incertitudes à moyen terme :

- sur le conventionnement FONJEP, récemment renouvelé sur la période 2024-2026. Nous n'avons aucune visibilité sur l'avenir de ce dispositif de soutien du poste de Tugdual LE NABEC
- sur le financement départemental, dans le cadre de la V2 du pacte 2030. Nous sommes à ce jour sans connaissances des modalités de soutien financier.
- le financement du dispositif Conseiller Numérique, porté par l'état. Nous sommes à ce jour dans l'attente des arbitrages dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour connaître les modalités de poursuite de ces financements, indispensables au maintien de la Mission Numérique.

La subvention de soutien au dispositif France-Servies est quand à elle pérennisée. Concernant le poste de Chargé de Mission Coopérative d'Accès aux Droits, les financements sont assurés sur l'année 2025. Il faudra donc envisager rapidement les suites à donner pour 2026.

Nous identifions cependant 3 sources d'augmentation de nos produits :

- Développement du financement privé, mécénat et financement participatif. Ces leviers ont été très peu activés jusqu'ici, car ça ne correspond pas à nos habitudes et peut entraîner des questions éthiques qu'il faudra clarifier collectivement.
- Augmentation progressive de la PS AGC de la CAF, sur la marge restant avant l'atteinte du plafond.
- Augmentation de la subvention municipale, non revalorisée depuis 2018

Pour sécuriser le budget à long terme, il faudrait actionner chacun de ces 3 leviers progressivement, tout en maîtrisant l'ensemble de nos dépenses.

Nous ne comptons pas sur une augmentation significative de la participation des familles, au vu du contexte économique et du pouvoir d'achat en dégradation constante, afin de rester ouvert et accessible à tous.

Enfin, le poste d'Animation de la Vie Locale, créé à mi-temps fin 2024 et pour le moment axé autour du projet alimentation, a vocation à se développer et à se pérenniser pour soutenir le développement de l'animation locale. Mais cela se fera progressivement, et s'adaptera aux besoins et opportunités de financements. Nous n'engageons donc pas pour le moment la pérennisation, nous laissant le temps de le travailler avec nos partenaires de territoire.

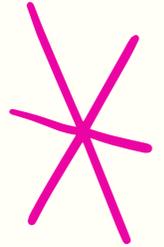
LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

CHARGES 2025		TOTAL	Pilotage	ACF
60 ACHATS		46 500 €	- €	11 200 €
604 Achats d'études et prestations de services		14 500 €		5 000 €
606 Achats de fournitures		18 200 €		5 400 €
606 Fluides		3 800 €		800 €
607 Achats de marchandises		10 000 €		
61 Services extérieurs		7 300 €	800 €	1 150 €
613 Locations		1 600 €		800 €
615 Entretien et réparations, maintenance		1 300 €		
616 Primes d'assurances		2 800 €		
617 Études et recherches				
618 Formation des bénévoles		1 000 €	800 €	200 €
618 Documentation		600 €		150 €
62 Autres services extérieurs		16 620 €	11 450 €	2 000 €
621 Personnel extérieur à l'entreprise				
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires, CAC		3 300 €	3 300 €	
623 Publicité, publications, relations publiques		2 000 €	1 500 €	500 €
624 Transports du personnel		700 €	200 €	200 €
625 Déplacements, missions et réceptions		1 300 €	800 €	
625 Fonctionnement des instances		450 €	450 €	
626 Frais postaux et de télécommunications		1 550 €	700 €	350 €
627 Services bancaires et assimilés		100 €		
628 Formation du personnel		3 200 €	2 000 €	600 €
628 Cotisation Fédéré		2 500 €	2 500 €	
628 Divers		1 520 €		350 €
63 IMPÔTS et TAXES		3 060 €	1 120 €	560 €
631 Taxes sur salaires				
633 Taxe Formation Pro Continue		2 800 €	1 120 €	560 €
635 Autres impôts et taxes		260 €		
64 CHARGES DE PERSONNEL		270 064 €	102 134 €	38 732 €
641 Rémunérations du personnel		196 984 €	74 477 €	27 870 €
645 Charges Sociales		63 575 €	24 447 €	9 754 €
647 Autres charges sociales				
648 Autres charges de personnel		9 505 €	3 210 €	1 108 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		400 €	- €	150 €
651 Redevances (SACEM)		400 €		150 €
658 Charges diverses de gestion courante				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		- €	- €	- €
671 Charges exceptionnelles sur exercice				
672 CHARGES EXCEPT. S/EXERCICE ANT.				
678 Autres charges exceptionnelles				
68 DOTATIONS AUX AMORT ET PROV		6 100 €	1 300 €	- €
681 Dotations aux amortissements		4 500 €		
681 Dotations aux provisions		1 600 €	1 300 €	
689 ENGAG à REALISER sur SUBV ATTRIBUEES				
TOTAL CHARGES		350 044 €	116 804 €	53 792 €

PRODUITS 2025		TOTAL	Pilotage	ACF
70 VENTES		117 360 €	66 340 €	29 020 €
706 Participation des familles		5 000 €		2 000 €
706 Prestations de services CAF		96 360 €	66 340 €	27 020 €
707 Ventes de marchandises		10 000 €		
708 Produits des activités annexes		6 000 €		
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		226 934 €	- €	3 500 €
74 ETAT		79 000 €		
74 FONJEP		7 100 €		
74 REGION		26 200 €		
74 DEPARTEMENT 29		9 500 €		
74 DZ COMMUNAUTE		10 000 €		
74 VILLE de DOUARNENEZ		45 000 €		
74 DOUARNENEZ HABITAT		7 000 €		
74 SUBVENTIONS CAF		26 000 €		3 500 €
74 UNIFORMATION		3 000 €		
74 AUTRES (Appels à Projets)		14 134 €		
74				
74				
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 150 €	- €	- €
754 DONS		250 €		
757 ADHESIONS		1 900 €		
758 Produits divers de gestion courante				
76 PRODUITS FINANCIERS		1 200 €	- €	- €
768 Intérêts Bancaires		1 200 €		
78 REPRISES SUR AMORT ET PROV		2 400 €	- €	- €
781 Reprises sur amortissements, et provisions		2 400 €		
TOTAL PRODUITS		350 044 €	66 340 €	32 520 €



Les modalités d'évaluation du projet



Notre point de départ de l'évaluation :

Ce projet est présenté à partir des rêves, envies, besoins, volontés collectives, fait avec celles et ceux qui veulent faire vivre et faire résonner le projet de la Maison Solidaire, avec celles et ceux qui veulent contribuer à transformer ce qui ne nous paraît pas satisfaisant. C'est donc en premier lieu avec eux, avec vous, avec nous, que nous évaluerons ce projet, ce qu'il a pu générer, créer, questionner... ou pas.

Tout d'abord, car comme on l'a dit, chaque projet, chaque action mise en place, est à la base partagée et portée par un groupe d'habitants, qui en est généralement les premiers bénéficiaires. Si le projet s'arrête, alors c'est qu'il ne correspond plus aux attentes.

Ensuite, les projets de plus grande envergure sont toujours partagés avec nos partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. C'est au cours de nos différents échanges et bilans que nous évaluons chacune de ces actions.

A la Maison Solidaire, comme on est souvent dans une démarche d'expérimentation, on est toujours prêts à accepter l'échec. Un échec peut être une force, si on prend le temps de l'analyser et de comprendre pourquoi ça n'a pas fonctionné. Qu'a-t-il manqué ? Qu'aurait-il fallu faire de plus, différemment ? Quelles ont été les forces contraires ?

Evaluer un projet, collectivement, c'est aussi un processus pédagogique. Cela s'apprend, se partage, il faut créer les outils qui nous parlent, qui nous conviennent. On peut se former.

Concrètement, comment va se faire l'évaluation tout au long de ces 4 années :

- Par des retours de chaque action/projet en Assemblée Communautaire
- Chaque année, avec la préparation du Rapport d'Activités et la présentation de l'Assemblée Générale, mais également avec nos temps de bilan partagés avec les partenaires (et notamment la Ville)
- Via un bilan intermédiaire à 2 ans en comité partenarial à propos des complémentarités KMS/ULAMIR/MJC, ainsi qu'au bout des 4 ans
- Par des temps internes, en s'appuyant sur le Bureau Stratégique élargi par exemple

Dans tous les cas, au vu des ambitions de ce projet, nous mesurerons l'augmentation de la fréquentation des actions de la Maison Solidaire, l'implication de nouveaux bénévoles, la mise en place de nouvelles actions pérennes, notre capacité à Aller-Vers de manière régulière, et de créer de nouveaux liens là où nous n'en avons pas jusqu'à présent.



RETROUVEZ LA MAISON SOLIDAIRE EN LIGNE



kermarron-maison-solidaire.fr



[instagram.com/maisonsolidairedz](https://www.instagram.com/maisonsolidairedz)



[facebook.com/maisonsolidaire.kermarron](https://www.facebook.com/maisonsolidaire.kermarron)



[youtube.com/@kermarronmaisonsolidaire2239](https://www.youtube.com/@kermarronmaisonsolidaire2239)



Maison Solidaire de Kermarron

29 Bis rue Charles Foucauld
29100 DOUARNENEZ

02 98 92 31 82

contact@maison-solidaire.fr